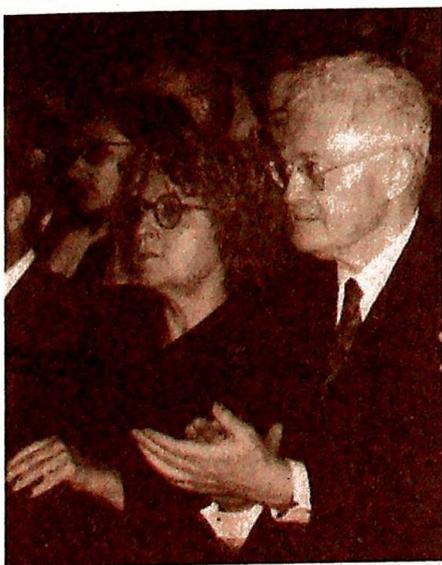


Diasporiques

Les Cahiers du Cercle Gaston-Crémieux

Le chagrin et la pitié

Pourquoi tant de Juifs – en France, dans le monde, mais aussi en Israël – n'ont-ils pas vraiment eu le cœur d'adhérer aux réjouissances officielles du cinquantième anniversaire de l'Etat d'Israël et ont-ils vécu dans la réserve – quand ce n'est dans l'irritation ou la colère – ces moments commandités d'émotion ? Interrogeons-nous à ce propos, maintenant que se sont éteints les lampions. Commencer par redire ici, d'emblée, notre attachement inconditionnel à l'existence de cet Etat et notre émotion au souvenir bouleversant de son improbable création, naguère, n'a d'autre objet que d'éviter quelque ambiguïté que ce soit sur le propos qui suivra, inconditionnellement critique à l'égard de son actuel gouvernement. Nous ne saurions récuser les liens, volontaires



Au Champ de Mars, le cinquantenaire d'Israël

ou subis, qui nous associent à cet Etat et, d'une certaine façon, à son devenir. Même si la plupart d'entre nous n'ont jamais envisagé d'émigrer en Israël, nous ne pouvons ignorer que les lois de ce pays nous en offrent à tout moment la possibilité. Et n'accepterions-nous pas de plein gré de nous intéresser à ce qui s'y passe que nous serions tenus de le faire, simplement pour éviter que d'autres ne s'expriment abusivement en notre nom à ce sujet !

Cela dit, nous sommes de plus en plus nombreux à hésiter entre l'indifférence affectée, l'affliction et la colère vis-à-vis de la lente et sûre dégradation politique et morale de cet Etat. Inutile de revenir dans le « détail » sur la collection des événements successifs auxquels nous faisons allusion : tous ceux qui s'intéressent au Proche-Orient les connaissent parfaitement. Nous avons, avec tant d'autres, frémi de joie et d'espoir au moment de la signature des accords d'Oslo, voulant croire – contre tout « réalisme » – que les commentaires de raison les accompagnant – « un premier accord n'est pas la paix », « la route est encore longue qui conduira à l'apaisement des passions et des ressentiments de part et d'autre », « rien n'est encore définitivement acquis », etc. – avaient valeur d'exorcisme plus que de mise en garde. Nous avons appris avec horreur l'assassinat d'Itzrak Rabin, nous raccrochant à l'espoir fallacieux que les criminels – l'assassin et ses complices en intention – déclenchaient, contrairement à leurs vœux, une accélération du processus de paix.

(suite en dernière page)

n° 7

3^e trimestre 1998

Sommaire

ÉDITORIAL

Le chagrin et la pitié

LE DEBAT

2

F.N. : est-il trop tôt, est-il trop tard ?

Israël : démocratie et torture (H. Korn)

L'ACTUALITE

5

Israël – Palestine (F. Spira)

Le génocide arménien (M. Hovanessian)

Le trou noir d'Auschwitz (Primo Lévi)

HUMEUR

10

E. Kahn, J.-S. Nakhalnik

LA CULTURE

12

* Musique (J. Maslo)

* Livres (D. Rousset, F. Weil)

* Cuisine (S. Kuisinski)

LA MEMOIRE

15

Timbre (A. Skoutelski)

Mai 68 (B. Sichère)

TEXTES

17

Emma Goldman (F. Basch)

COURRIER DES LECTEURS

22

BREVES

23



Est-il trop tôt, est-il trop tard pour interdire le Front National ?

Cercle Gaston-Crémieux

Une quarantaine de membres du Cercle Gaston-Crémieux et de sympathisants se sont réunis le 22 juin dernier, une soirée durant, autour d'une collation, pour débattre de l'éventuelle interdiction du Front National.

Philippe Lazar a introduit la discussion en rappelant les raisons qui avaient conduit le Bureau du Cercle à proposer ce débat. L'une d'entre elles est la récente prise de position du Président de la République, désignant ce parti comme « en l'état, raciste et xénophobe » et refusant d'en recevoir les représentants à l'Élysée. Est-il possible dans ces conditions d'admettre que, pour reprendre les termes mêmes de la Constitution, ce parti puisse encore « concourir à l'expression du suffrage » ? Les exemples ne manquent pas, en outre, d'actions violentes soutenues sinon directement fomentées par ses officines (comme viennent de le montrer les résultats de deux procès pour meurtre raciste). Bien que conscient du caractère, à tout le moins irréaliste aujourd'hui, d'une mesure d'interdiction pure et simple du FN, le Bureau a estimé que l'on ne pouvait éviter de parler de cette hypothèse – ne serait-ce que pour argumenter son rejet actuel.

Fondamentalement, il est difficile d'admettre qu'une démocratie puisse fonctionner à coups d'interdits de cet ordre – qui constitueraient de surcroît de très dangereux précédents –, et cela même si l'on est parfaitement conscient des risques que peut faire courir à la République la libre expression d'une pensée délibérément hostile à ses principes fondateurs, à l'esprit et à la lettre de sa Loi Fondamentale (on a lu à ce propos des extraits d'un article publié le 19 juin par *Le Figaro*, sous la plume de Louis Favoreu, de la *Revue française de droit constitutionnel*, qui tendent à montrer que la « Constitution n'autorise pas la préférence nationale », qu'il s'agisse par exemple de protection sociale ou d'accès à l'enseignement). Il est en outre évident, du point de vue strictement juridique, que l'on ne pourrait fonder d'éventuelles

décisions d'interdiction que sur des actes délictueux prouvés et non sur des intentions, si absentes d'ambiguïté qu'elles puissent être – et l'on connaît l'habileté des responsables FN à éviter les faux-pas majeurs en la matière.

Et pourtant comment accepter la lente mais sûre dégradation de la situation de notre pays, dont les dernières étapes marquantes sont l'élection à des présidences régionales, avec l'appui des élus FN, non d'un Blanc, d'un Soisson ou d'un Baur – ce qui n'a rien pour surprendre – mais bien d'un Millon, jusque là considéré comme un homme de droite « convenable » ; et aussi bien sûr les « innocentes » déclarations de Balladur sur la nécessité d'un débat sur la préférence nationale ? Devons-nous nous résigner à un rôle d'observateurs des déchirements d'une droite en pleine décomposition-recomposition pendant que l'idéologie et les pratiques frontistes gagnent régulièrement et insidieusement du terrain ?

L'hypothèse d'une intervention directe – mais laquelle ? – dans cette lutte intestine ayant rapidement été écartée, on s'est interrogé, une fois encore, sur la meilleure façon d'agir. Certains ont rappelé que des mouvements comme *Ras-le-Front* se posaient moins de questions que nous et intervenaient régulièrement « sur le terrain ». On n'a pas manqué cependant de se demander si de telles actions avaient une autre efficacité que celle d'entretenir un certain niveau de militantisme et de solidarité entre leurs participants.

Quelques pistes un peu plus nouvelles ont été évoquées : mieux analyser la stratégie du FN pour apprendre à mieux la contrer ; mieux comprendre les mécanismes de résistance à la propagande du FN (pourquoi, en particulier, certaines régions résistent-elles mieux que d'autres à sa progression idéologique ?) ; mieux comprendre les raisons qui font jouer à la France et à l'Autriche un rôle de « leaders » européens dans la montée de l'extrême-droite et, par opposition, les

raisons qui permettent aux autres pays du Vieux Continent de mieux résister ; mieux analyser l'évolution historique des grands familles de la droite française, d'avant Vichy à nos jours (on a rappelé à ce stade que ce ne sont pas, formellement, des militants du FN qui ont jeté à la Seine les premiers maghrébins, mais bien des Français « ordinaires »).

La Gauche ne doit-elle pas plutôt chercher le salut en sa capacité à proposer et à mettre en œuvre une autre politique ? On a, à ce propos, à nouveau regretté l'erreur stratégique que constitue le replâtrage des lois sur l'immigration et souhaité que l'évolution de l'économie permette de créer des conditions intrinsèquement moins favorables à la propagande du FN et de ses alliés.

Chacun est en tout cas conscient de l'inquiétante aggravation de la situation. S'il est évidemment trop tard aujourd'hui pour interdire le FN, il ne l'est certainement pas pour expliquer pourquoi – par respect de la démocratie et par conscience de la nécessité de donner une réponse politique à des problèmes politiques – on ne demande pas actuellement cette interdiction ; pourquoi on reste néanmoins prêt à le faire si le FN abandonne sa tactique du « jusqu'où peut-on aller trop loin » pour une attitude plus offensive encore, pensant que le « fruit est mûr » et peut tomber dans son panier. Il ne faut pas non plus oublier que certains Français ont réellement et sincèrement quelque difficulté à comprendre pourquoi un parti régulièrement constitué et légitimé dans sa représentativité par le suffrage universel devrait être ignoré en termes d'alliances susceptibles d'être passées avec lui. L'interdiction serait, de ce strict point de vue, salutaire : elle rétablirait plus de clarté dans la stratégie du refus de tout dialogue avec le FN et pourrait fort bien conduire de nombreux électeurs du Front à renoncer à se prononcer en sa faveur. Sans doute est-il trop tôt pour y songer réellement, mais il faut être prêt à y revenir en cas de nécessité... ■



ISRAËL : DÉMOCRATIE ET TORTURE

Henry Korn

*Malheur à la génération dont les juges
méritent d'être jugés.
Talmud, Ruth Rabba, I*

Sous le titre « Le pays dont nul ne parle, la prison de Khiam au Sud-Liban », le journaliste israélien Aviv Lavie a publié un long article dans le numéro du 17/01/97 de l'hebdomadaire *Ha'ir* (Tel-Aviv). Traduit dans l'édition de printemps de la revue américaine *Middle East Report*, ce document circule désormais, en marge du cinquantenaire de l'Etat d'Israël, dans les Comités de Défense des Droits de l'Homme du monde entier. Les conditions d'incarcération dans cette prison avaient déjà été dénoncées à maintes reprises par Amnesty International mais la description qu'en fait A. Lavie en est particulièrement douloureuse et éloquente. Il commence ainsi son récit : « *Un peu au nord de la ville-frontière de Metoulla, il est une colline en Israël qui offre une vue, à vous couper le souffle, sur le nord de la Galilée, le nord de la vallée du Jourdain et le Sud-Liban. Il y a encore autre chose que l'on aperçoit du haut de cette colline, à environ dix kilomètres au nord de Metoulla, dans ce qu'Israël appelle sa « zone de sécurité » et que les Libanais appellent « territoire occupé » : c'est le plus grand centre d'interrogation et de torture du Liban. Ce centre est géré officiellement par l'Armée du Liban-Sud (ALS) ; mais en réalité, celle-ci tient un rôle de « sous-traitant », pour ne pas dire de simple manœuvre, qui prend ses ordres directement auprès du grand patron : l'Etat d'Israël.* »

Le bâtiment qui abrite cette prison a été construit par les Français en 1933. L'ALS en fit son quartier général en 1978. Y furent concentrés les prisonniers du Sud-Liban en 1985, lorsque Israël se retira de la majeure partie de ce pays, à une époque où, selon un soldat israélien, « *Les gars des renseignements s'y rendaient en amenant avec eux leurs chauffeurs pour battre les détenus. C'était là leur « hobby », leur détente.* ». Or, selon A. Lavie, « *A Khiam, il n'y a ni juges ni procès ni avocats, ni preuves ni débats ; il n'y a ni loi ni système judiciaire. Une jeep de l'armée israélienne ou une Mercedes de l'ALS s'arrête devant un immeuble ; on vient emmener quelqu'un « pour une conversation » ; il rentrera chez lui au bout d'un an, cinq ans ou dix ans, ou peut-être jamais. Les femmes et les enfants ne sont pas épargnés. A certains moments il y avait des dizaines de femmes dans des quartiers spéciaux à Khiam. Le détenu le plus jeune, pour autant que l'on sache, a été Raba Shahrur (12 ans), arrêté pour être interrogé, apparemment en vue de faire pression sur son frère.* »

La seule personne qui ait obtenu la permission d'effectuer en ce lieu une visite brève et accompagnée fut un reporter du magazine *Time*. La description que celui-ci en a faite a été complétée par les témoignages de détenus dont l'état civil est

tenu secret par les organisations humanitaires. « *Durant la période initiale de son séjour en prison, le détenu est soumis à un interrogatoire, qui peut durer une heure ou six mois. Lorsqu'il n'est pas interrogé, il est maintenu dans une cellule d'isolement d'une superficie de 1 mètre carré. Les diverses méthodes de torture utilisées sont décrites en grand détail dans presque tous les témoignages : chocs électriques ; douches alternativement bouillantes et froides, coups ; immobilisation dans des postures diverses ; sifflements dans les oreilles du détenu, ébranlant les tympans ; tambourinage persistant sur un récipient placé au-dessus de la tête du prisonnier, et d'autres méthodes encore. Voici quelques termes tirés du vocabulaire des détenus de Khiam : falaqa : coups donnés sur le bout des orteils à l'aide de fouets ou de câbles ; balanko : suspension par les coudes attachés derrière le dos ; "cage à poules" : petite cellule d'environ 50 cm de long, 50 cm de large et 70 cm de haut, utilisée pour "amollir" un détenu durant l'interrogatoire ou pour calmer les "auteurs de troubles". Dans ce type de cellule, le prisonnier est placé en position assise, la tête enfoncée entre les genoux soulevés.* ». D'autre part, il y a deux ans de cela, « *à la suite d'une vague de libérations de prisonniers, les médecins d'un hôpital de Beyrouth eurent l'occasion d'examiner un groupe de détenus qui venaient d'être relâchés. "Les prisonniers du camp de Khiam ont subi des tortures sévères, dépassant tout ce que l'on peut imaginer", déclara le Dr Ra'if Rida devant les journalistes. Rida et ses collègues rapportèrent que plusieurs détenus avaient eu les doigts brisés et les ongles arrachés.* »

Selon Amnesty International, on compte à Khiam une moyenne de 150 détenus, dont plusieurs enfants, la liste des morts comprend 14 cas. Cette organisation humanitaire insiste dans chacun de ses nombreux communiqués destinés à



juillet 1948, Marseille, volontaires juifs pour Israël
(Camp du Grand Arénas)



signaler des cas précis de détenus (pas moins de onze, de novembre 97 à février 98, concernant 81 personnes), sur le fait que, « bien que les autorités israéliennes nient toute implication dans le Centre de détention de Khiam et affirment que les requêtes doivent être adressées à l'ALS, elles sont, en tant que puissance occupant le sud du Liban, responsables en définitive de ce qui se passe dans ce centre ». Cette implication est confirmée par A. Lavie selon lequel Israël est à l'origine de toutes les décisions concernant Khiam : « Des soldats de l'armée d'Israël qui ont servi au Sud-Liban se rappellent parfaitement qu'ils ont accompagné des enquêteurs israéliens aux portes de la prison. Certains de ces enquêteurs appartenaient au service des renseignements de l'armée, d'autres aux services de sécurité internes d'Israël. D'anciens prisonniers ont témoigné avoir entendu parler l'hébreu, ou l'arabe avec un accent israélien, dans les salles d'interrogation. Quelques-uns des interrogateurs s'étaient eux-mêmes présentés comme israéliens. Des prisonniers transférés en Israël ont déclaré qu'ils avaient rencontré les mêmes enquêteurs des deux côtés de la frontière ».

Les violations des droits de l'homme ne sont pas moins nombreuses en Israël même, en particulier dans les territoires occupés où la torture est pratiquée non seulement pour obtenir des informations et les vérifier mais aussi pour effrayer les opposants éventuels. Les appels internationaux en faveur des victimes sont incessants mais ici à l'intitulé « Torture, craintes de torture » s'ajoute celui de « préoccupations juridiques » ou encore celui « d'homicide commis sur ordre du gouvernement ». En effet, Israël se proclame État de Droit.

Les autorités israéliennes, qui ont pourtant ratifié en 1991 la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ont été vivement critiquées par le Comité des Nations Unies contre la torture en raison de la persistance de tels agissements lors de sa 18^{ème} séance (mai 1997). Était particulièrement visée la Haute Cour de l'État d'Israël qui, en novembre 1996, avait refusé d'émettre une injonction destinée à mettre fin à l'usage de la

force physique contre un détenu palestinien, légalisant ainsi ce type de sévices au nom de l'État. En fait la responsabilité de la Cour Suprême n'était pas nouvelle car les techniques d'interrogatoire utilisées par le Shin Bet avaient été couvertes dès 1987, avec la parution d'un rapport rédigé par une commission d'enquête présidée par Moshe Landau qui faisait lui-même partie de cette juridiction. Israël devenait ainsi « le seul pays au monde à avoir légalisé dans les faits la torture ». De même Israël n'a remis aucun des rapports contre la torture demandés par le Comité des Nations Unies : le premier avait été exigé pour janvier 1993, le second était dû en mai 1997. Par contre des feux verts nouveaux ont été émis. Présenté une première fois en 1996, un projet de loi relatif au Shin Bet, et dont l'article 9 autorisait expressément le recours à des « pressions physiques », avait soulevé une vague d'indignation, et il a disparu d'une nouvelle version approuvée en février 1998 par le gouvernement israélien. Mais celle-ci confère au Premier ministre et à un comité ministériel le droit d'adapter, en matière d'interrogatoire, des règles qui demeureront secrètes. Selon un des articles de ce nouveau projet, les agents de la sécurité seront exonérés de toute responsabilité pénale « s'ils agissent de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions ». Et un autre article stipule que « nul ne peut encourir une responsabilité pénale ou disciplinaire en vertu de règles ou d'instructions qui ne seraient pas parues dans le journal officiel, à moins d'en avoir été informé par un autre biais ». De sorte que, selon Amnesty International (10 février 1998), « Si les règles relatives aux interrogatoires approuvent, voire encouragent le recours à la torture et aux mauvais traitements, comme c'est aujourd'hui le cas, les membres du Shin Bet continueront de se rendre coupables de tels actes en toute impunité, même s'ils ont causé la mort ».

La question qui se pose donc pour tous ceux qui, en Israël ou dans le reste du monde, sont horrifiés par de tels faits – malheureusement bien établis – est plus que jamais celle-ci : de quelles valeurs peuvent continuer à se réclamer un État, des citoyens et des juges complices d'une telle perversion de la démocratie et de l'État de Droit ? ■

DIASPORIQUES est une revue trimestrielle de réflexion politique et culturelle éditée par le Cercle Gaston-Crémieux.

Directeur de la publication: Henri Korn. Comité de rédaction: Richard Marienstras, Philippe Lazar, Jacques Burko (secrétaire de rédaction), Antoinette Weil.

Conseil d'orientation: les précédents plus Elise Marienstras, Edmond Kahn, Alfred Spira, Raphaël Visocékas. Maquette: Corinne Dupuy.

Mise en page: J.-François Lévy. Illustrations: Irène Elster. Assistance technique: J.-Philippe Brillot. Corrections: Antoinette Weil.

Impression Phénix Imprimerie, Narbonne. N° ISSN 1276 4248.

Les textes publiés par Diasporiques n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Prix au numéro: 20 francs. Abonnement annuel: 60 francs. Abonnement de soutien: 120 francs ou plus. Pour s'abonner, envoyer ses nom et adresse, avec un chèque à l'ordre du cercle Gaston-Crémieux (*Diasporiques*) à:

Jacques Burko; 56, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

Cercle Gaston-Crémieux: Pour tout renseignement sur le Cercle et sur son fonctionnement, ainsi que pour une éventuelle adhésion, s'adresser à Jacques Burko, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le Cercle a été fondé en 1967, par: Joseph Huppert, G. Isotti-Rosovsky, Claude Lanzmann, Philippe Lazar, Jacques Lebar, Richard Marienstras, Léon Poliakov, Oscar Rosovsky, Rita Thalmann, Pierre Vidal-Naquet et Raphaël Visocékas. Il est présidé par R. Marienstras.



Cinquante ans après, quel avenir pour Israël et la région ?

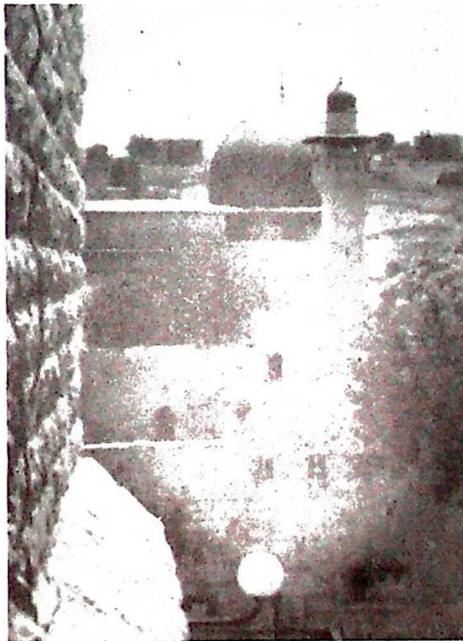
Alfred Spira

Il ne fait de doute pour personne, et surtout pas pour la majorité des Israéliens, que l'avenir d'Israël est indissolublement lié à celui des Palestiniens. Il en a d'ailleurs été ainsi au cours des cinquante dernières années, ainsi qu'au cours des cinquante années qui ont précédé la création de l'Etat israélien. Durant tout ce siècle d'histoire récente, le seul vrai progrès significatif qui ait été réalisé dans le sens de la paix a été la conclusion des accords d'Oslo. On sait malheureusement ce qu'il en est advenu depuis l'assassinat de I. Rabin et l'élection de B. Netanyahou. On peut néanmoins se poser la question de savoir si, aujourd'hui, les dangers qui menacent l'évolution vers la paix ne se situent pas davantage à l'intérieur des sociétés israélienne et palestinienne elles-mêmes, plutôt que dans les difficiles relations entre Israéliens et Palestiniens.

Depuis une dizaine d'années, Israël a subi des modifications socioculturelles majeures. L'immigration russe massive, qui représente aujourd'hui près de 20% de la population du pays, en a profondément modifié la composition. Ces nouveaux immigrants, provenant d'un système social très particulier, se sont trouvés confrontés à un mode de fonctionnement totalement différent de ce qu'ils avaient connu jusqu'alors. Ils ont tenté de faire évoluer ce système, en pesant sur lui de tout le poids de leur communauté. C'est ainsi que, lors des dernières élections, leurs représentants ont pu se trouver en position d'arbitres, leurs revendications étant formulées comme celles d'une communauté d'intérêts, plus que sur un mode concernant la politique de la nation israélienne dans son ensemble. Pour le moment, cette immigration massive a contribué à accentuer le fractionnement culturel et sociologique du pays, plutôt que sa cohésion. On peut bien sûr penser que le phénomène du *melting pot* continuera rapidement à exercer ses effets, mais il est quand même plus long et difficile, pour un pays de 5 millions

d'habitants, de « digérer » 900 000 Russes que 20 000 falashas éthiopiens !

Durant la même période, on a assisté à la poursuite de la montée de l'intégrisme religieux. Même si ce phénomène n'est pas spécifique à Israël, il prend dans ce pays une forme extrême. L'intolérance des religieux orthodoxes s'accompagne de leur part d'une volonté farouche d'imposer leurs



vues à l'ensemble de la société. Profondément conservateurs, ils connaissent un développement démographique important qui vient à la fois de leur prosélytisme et de leur aptitude à se reproduire de la façon la plus active. Ils ont en moyenne environ six enfants par famille, alors que les familles israéliennes non orthodoxes se situent dans la même moyenne que les familles occidentales classiques, d'environ deux enfants par famille. Ils représentent à l'heure actuelle environ 18% de la société israélienne, et ce taux ne fait que croître régulièrement. Leur poids politique est donc considérable, leurs votes ne connaissant qu'une très faible variabilité.

Enfin, la troisième évolution sociologique d'Israël est la conséquence d'une importante immigration de travailleurs temporaires. Le développement économique récent a imposé le recours à une main d'œuvre extérieure, plus facile à utiliser et moins chère que la locale. Souhaitant, pour des raisons politiques, éviter le recours à la main d'œuvre palestinienne, le gouvernement a fait appel à des travailleurs venant de pays un peu plus éloignés : Turquie, Roumanie, pays d'Asie. La réglementation les concernant est très stricte, puisqu'ils ne sont en particulier autorisés à séjourner en Israël qu'une année au maximum, de façon à éviter les problèmes bien connus de l'implantation à long terme d'une main d'œuvre étrangère mal intégrée dans la société. Il est néanmoins clair que cette réglementation stricte n'est pas respectée à la lettre et que, à terme, cette immigration d'un nouveau type et ses débordements risquent de constituer un problème supplémentaire pour la société israélienne.

La faible structuration de la société palestinienne rend ces problèmes parfois moins apparents, mais ils n'en sont pas forcément moins importants. Le premier d'entre eux est similaire à celui que rencontre la société israélienne dans la montée de l'orthodoxie et de l'intolérance religieuses. La manifestation de ce phénomène est ici non seulement culturelle, mais aussi violemment politique. Ce phénomène crée un terreau fertile pour l'implantation de tout mouvement radical. La façon dont le Hamas peut s'implanter et agir en est l'illustration. La radicalisation politique d'Israël et la montée générale des intégrismes religieux ne font que renforcer ce phénomène et le danger qu'il représente, non seulement pour Israël, mais pour la société palestinienne elle-même.

C'est un euphémisme de dire que les mouvements démocratiques n'ont pas une très longue tradition de dévelop-



pement important dans les sociétés arabo-musulmanes. La société palestinienne, après les accords d'Oslo, s'est d'abord construite sur le mode des démocraties occidentales : élections générales libres, constitution d'un parlement, mise en chantier d'une loi fondamentale, destinée à devenir la constitution d'un futur État... Ce processus était unique dans la région, hormis en Israël même. Ceci n'a cependant pas duré très longtemps, sous les doubles coups de boutoir des Palestiniens eux-mêmes d'une part, de leur environnement d'autre part. Compte tenu du pourrissement des relations avec Israël, la tentation a été grande pour Arafat et pour le Fatah de continuer à gérer les affaires politiques comme pendant la situation de guerre, c'est à dire en ayant de moins en moins souvent recours au processus démocratique. C'est ainsi que le rôle du Parlement a progressivement diminué dans le fonctionnement de la société palestinienne. Dans le même temps un phénomène nouveau est apparu. A la suite des accords d'Oslo d'importantes quantités d'argent provenant de l'aide internationale, en particulier de la Communauté européenne, ont été mises en circulation. Puisque le processus de paix se mettait en place, il était effectivement normal que l'aide internationale vienne soutenir la construction du nouvel État, tout en permettant aux entreprises des pays donateurs de s'implanter sur un nouveau marché émergent. Cependant, les traditions souvent liées à l'utilisation de l'aide internationale dans les pays en développement, associées aux difficultés extrêmes résultant du blocage rapide du processus de paix, ont favorisé le développement d'une corruption de

grande ampleur. Le gouvernement israélien a participé à ce mouvement, pensant ainsi neutraliser certains des dirigeants auxquels il aurait à s'affronter dans l'avenir. Un important remaniement ministériel opéré par Arafat en 1997 a eu pour but de décapiter ce mouvement de corruption au plus haut niveau, mais on peut craindre qu'il ne se poursuive aux niveaux intermédiaires, contribuant à segmenter encore un peu plus la société palestinienne.

La société palestinienne est aujourd'hui très fragmentée. Une diaspora très importante vit à l'étranger, en particulier aux États-Unis. Il s'agit souvent d'une minorité dynamique, dont le temps amenuise les liens avec la « mère patrie », et donc à la fois la proximité et la volonté de retour. Les intellectuels restés sur place ou qui, nombreux, sont retournés dans les territoires depuis les accords d'Oslo, sont souvent en butte à l'évolution autoritaire et peu démocratique du pouvoir en place. Les suppositions concernant le mauvais état de santé d'Arafat et les noms de ses possibles successeurs (qui seront choisis plus par les Américains que par les Palestiniens) ajoutent à leurs difficultés à maintenir l'enthousiasme nécessaire à la construction d'un hypothétique futur État. L'ensemble de la population palestinienne enfin vit dans des conditions matérielles, psychologiques et politiques très difficiles, transformant la vie de tous les jours en une continuelle course d'obstacles dont on ne sait pas à l'avance comment on se sortira. Il est par exemple intéressant de noter que, d'un point de vue médical, on a assisté depuis l'Intifada à une augmentation considérable des pathologies liées au

stress, en particulier des affections psychosomatiques. Un autre signe intéressant, quoique plus difficile à interpréter, est l'évolution de la fécondité en Cisjordanie et à Gaza. Elle est l'une des plus élevées du monde, de l'ordre de sept à huit enfants par femme en moyenne. Elle varie très rapidement en fonction des hauts et des bas de la situation politique. Très élevée pendant l'Intifada, elle a baissé après les accords d'Oslo, elle augmente à nouveau depuis la dégradation de la situation. Ces évolutions, très rapides, sembleraient témoigner de la volonté individuelle et collective de survivre, d'autant plus forte que les conditions environnantes sont hostiles.

* * *

*

L'évolution de la situation entre Israël et les Palestiniens est complexe. Pour qu'elle puisse se faire dans le sens de la paix, il paraît nécessaire que les deux sociétés concernées se trouvent dans une situation qui permette à ce processus de paix de reprendre. On peut craindre que les conflits internes qui les agitent l'une et l'autre ne constituent des obstacles au développement de la paix, finalement plus importants que les dissensions existant entre les volontés politiques des deux parties. A moins que l'on ne pense, de façon optimiste, qu'un nouvel élan de paix ne puisse dépasser les contradictions internes et faire évoluer chacune des sociétés dans un sens qui soit celui de rendre possible un développement harmonieux et durable ? ■

La réparation symbolique et la reconnaissance du génocide arménien

Martine Hovanessian

Le vendredi 29 mai 1998 les députés ont voté de manière unanime une proposition de loi dont l'article unique du texte, louable par sa clarté et son style lapidaire, ne s'encombrait pas d'euphémismes douteux : « *la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915* ». Ce vote avait été précédé le mardi 26 mai 1998 d'un examen en Commission. Un texte rédigé par les auteurs de la proposition

de loi a été présenté par René Rouquet (P.S. Val de Marne), maire d'Alfortville, un des pôles communautaires importants de la région parisienne. Le rapporteur précisait que ce texte correspondait aux souhaits de la communauté arménienne et qu'il ne fallait pas l'alourdir d'amendements remettant en question l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Ce point de vue a été partagé par bon nombre des membres de la



Commission, notamment par le Président Jack Lang, qui ajoutait que l'initiative de la Commission des Affaires étrangères était sans précédent et qu'il fallait en mesurer les répercussions sur les relations entre la France et la Turquie, l'important étant « la portée symbolique du texte » (cf. M. René Rouquet, « Rapport fait au nom de la Commission des Affaires étrangères sur la proposition de loi de M. Didier Migaud et plusieurs de ses collègues (n°895), relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915 », *Assemblée nationale*, n°925).

L'adoption après les débats d'une proposition de loi à la formulation succincte, toutefois dépouillée des amendements visant à désigner les responsables du génocide, à subordonner l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne à sa reconnaissance du génocide arménien, à charger le gouvernement d'œuvrer à la reconnaissance du génocide arménien par la communauté internationale demeure une étape décisive dans la levée du processus de déni, au cœur même de l'entreprise génocidaire. On se souvient ainsi des analyses de V. N. Dadrian dans son ouvrage *Histoire du génocide arménien* (Paris, Stock, 1996), où l'auteur analyse tout d'abord les volontés de continuité politique dans l'escalade d'un processus de destruction, puis l'élaboration de réflexions critiques sur l'essence du principe génocidaire et sur les conditions de réussite de l'entreprise d'extermination et les effets pervers à double sens de la « dynamique de l'impunité » : « non seulement la quête de justice de la victime est niée en sa réalité mais, ce qui est encore plus grave, celui qui a perpétré le délit est enclin à le redéfinir en termes non criminels ».

Effectivement, cette reconnaissance publique en France est encourageante : elle permet enfin la réhabilitation d'un droit à la mémoire sans la nécessité de justifier de manière éprouvante que ce qui a eu lieu a bien eu lieu. Il existe maintenant en France une mémoire de cette lutte âpre menée depuis les années 1965. A l'occasion du cinquantenaire du génocide arménien, la communauté arménienne en France délaisse pour la première fois le carcan commémoratif et, au cours d'une manifestation très mobilisatrice, revendique la reconnaissance par l'Etat turc du génocide de 1915 ainsi que celle des droits territoriaux. Puis succéderont des événements et des débats récurrents pour savoir, ainsi que cela avait été formulé en 1983 devant le Parlement européen, « si les événements tragiques qui se sont déroulés en 1915-1917 contre les Arméniens établis sur le territoire de l'Empire ottoman constituent un génocide au sens de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 9 décembre 1948 ». On peut retenir

quelques tentatives marquantes pour inscrire dans le cours de l'histoire officielle, la vérité génocidaire, comme crime d'Etat et comme projet de destruction planifié et prémédité visant l'intégralité du groupe arménien. Le 16 avril 1984, le Tribunal permanent des peuples, composé de douze personnalités choisies dans le monde et connues pour le souci humanitaire qu'expriment leurs œuvres, se donnent pour tâche de « rendre justice aux peuples qui, selon le droit international et notamment le statut de la Cour internationale, sont privés d'accès aux juridictions interétatiques ou même aux Etats victimes d'actes illicites commis par d'autres Etats si ceux-ci se dérobent à leur devoir d'en répondre devant les juridictions compétentes » (*Le crime de silence, le génocide des Arméniens*, Tribunal permanent des peuples, Paris, Flammarion, 1984) ; puis d'autres instances internationales comme la Sous-Commission des Droits de l'Homme de l'ONU en août 1985, le Parlement européen en juin 1987 et une déclaration écrite de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 24 avril 1998 contribueront à affirmer l'urgence éthique de la reconnaissance. Mais les enjeux de cette reconnaissance consistent à amener la Turquie elle-même à la reconnaissance du génocide, seule capable de rendre possible l'ouverture d'un véritable travail de deuil pour la communauté diasporique des survivants. Du reste, l'on assiste à des réactions très vives du gouvernement turc, à des manœuvres d'intimidation qui entraîneront des reconnaissances implicites, des rapports inachevés, des spéculations sur le nombre de victimes, des modifications de certains paragraphes et on substituera au terme de génocide celui de « massacre » aux connotations tribales, et certaines formules floues telle « l'injustice dont a été victime le peuple arménien en

1915 » contribueront à nier toute responsabilité étatique. Nous rejoignons plus que jamais, le point de vue selon lequel le projet de l'entreprise génocidaire consiste en l'extermination des membres d'une communauté « jusqu'au dernier » « pour qu'avec ce dernier ce soit non seulement l'existence passée de toute cette communauté qui soit effacée mais aussi les traces de cet effacement même » (Hélène Piralian, les cimetières labourés », *Les Temps Modernes*, n°504-505-506, 1988). De là, on peut comprendre l'acharnement des Arméniens à entrevoir d'autres sorties possibles que le statut de survivant. Du côté des protagonistes, le maintien du système de déni obstiné des gouvernements successifs de Turquie, interprétant les événements par toute une série d'arguments fantaisistes, dissimule l'intention criminelle du Comité Union et Progrès et de l'Organisation Spéciale qu'il a mise sur pied, dans la conception et l'exécution du crime. Ces arguments feront jaillir des contradictions de plus en plus saillantes, des





discours de plus en plus irrationnels « Il ne leur est rien arrivé, mais pourtant ils l'ont bien mérité », écrit Ternon (cf. *L'Etat criminel*, Paris, Seuil, 1995). Ces arguments s'accompagnent d'une réécriture du passé, d'un renversement des responsabilités (les tentatives meurtrières des Arméniens eux-mêmes, peuple turbulent qui commencerait à s'organiser politiquement et qui a trahi la confiance des Turcs), d'une thèse de la provocation (leurs revendications territoriales et un nationalisme naissant), d'un modèle théorique d'une réaction où l'on innocente le criminel (les Arméniens bien que minoritaires exerçaient sur le commerce et l'agriculture une position dominante s'attirant la jalousie de Turcs), d'une légitimation des procédés d'extermination comme le caractère légal de la déportation (sauver la population d'une guerre civile et des agitations intérieures causées par l'entrée en guerre de la Turquie) et d'une proclamation de l'innocence des fonctionnaires chargés d'accompagner les convois mais débordés par des bandes d'irréguliers, etc.

Devant un tel déni qui continue et qui non seulement accompagnait l'entreprise de destruction mais faisait partie de celle-ci, on verra apparaître en France et aux Etats-Unis dans les années 1970 une abondante historiographie du génocide, sans compter d'autres modes de réception internes de la catastrophe comme les histoires de vie des rescapés et de leurs descendants et une certaine littérature de la mémoire. Une floraison de travaux historiographiques va s'attacher à mettre en évidence des principes d'explication, à réunir des documents inédits, compilation de documents officiels puisés dans les archives publiques, à publier des récits de témoins oculaires, missionnaires ou diplomates (Johannes Lepsius, *Rapport secret sur les massacres d'Arménie (1915-1916)*, Paris, Payot, 1918), à rassembler des sources primaires et secondaires, à prouver la préméditation à travers la mise en évidence de méthodes d'extermination qui utilisent les technologies dont elles disposent (télégraphe pour transmettre des ordres, chemins de fer pour transporter les déportés, bureaucratie pour planifier le crime, organisation

clandestine pour exécuter (cf. Yves Ternon, *L'Etat criminel*, Paris, Seuil, 1995).

Nul doute en effet que le vote de l'Assemblée nationale du mois de mai a valeur de symbole, d'autant que la France représente le premier pays européen à reconnaître ainsi le génocide des Arméniens, même si le gouvernement n'approuve pas à 100% cette reconnaissance, étant donné les incidences politiques dans le contexte actuel des excellentes relations entre Paris et Ankara. Ainsi, au lendemain du vote, le vice-Premier ministre turc évoquait « une déformation de l'histoire » et le Président Souleyman Demirel « une falsification des faits historiques » (*Gamk*, quotidien arménien, 3 juin 1988). Couronnant des années d'efforts de la communauté arménienne de France, il est à espérer que cette reconnaissance publique, fruit également d'une action de tous les défenseurs des Droits de l'Homme, contribuera à limiter les dégâts bien connus d'un déni qui continue et qui se distille dans le langage sous des formes subversives. L'on se souvient des propos de l'historien américain islamologue de renom, Bernard Lewis, qualifiant le génocide arménien de « version arménienne de cette histoire » (*Le Monde*, 16 novembre 1993) et qui portera la question du génocide arménien sur le terrain judiciaire¹. Mais il faut, malgré cette avancée évidente, distinguer la portée symbolique du texte de l'efficacité symbolique, encore attendue, que prendrait la reconnaissance officielle. Celle-ci pourrait rendre possible « une symbolisation de la mort » ; elle interpelle encore le gouvernement actuel de Turquie à ne plus poursuivre le travail d'interdit de la mémoire. ■

¹ Voir I. W. Charny, « l'intolérable perversion des universitaires négateurs du génocide arménien ou de l'holocauste », *Revue du monde arménien moderne et contemporain*, 3, 1997. Mentionnons les efforts considérables de l'Institut de l'Holocauste et du Génocide à Jérusalem, dirigé par le professeur I. W. Charny, pour l'étude d'une psychologie du négationnisme en ce qui concerne le génocide arménien. On peut souligner en outre la démarche d'ouverture d'Israël sur cette question par rapport à d'autres Etats du Proche-Orient, puisque M. Yossi Beilin a reconnu le génocide arménien alors qu'il était vice-ministre des affaires étrangères le 24 avril 1994.

Le trou noir d'Auschwitz

Primo Levi

Parmi les écrits importants publiés dans les années récentes, Diasporiques a choisi de donner à ses lecteurs l'occasion de lire – ou de relire – ce texte écrit il y a douze ans par Primo Levi. L'écrivain était alors profondément troublé par le négationnisme et par les tentatives de banalisation des crimes nazis, notamment par leur comparaison à ceux du stalinisme. Outre la valeur propre de cette analyse qui, en douze ans, n'a rien perdu de sa force, ce texte remet en place des idées que Le livre noir du communisme a pu perturber. Nous reprenons la traduction de Myriam Anissimov publiée dans son livre consacré à Primo Levi (J.-C. Lattès, 1996).

La polémique qui divise actuellement l'Allemagne entre ceux qui tendent à banaliser le massacre nazi (Nolte, Hillgruber) et ceux qui en soutiennent l'unicité (Habermas et beaucoup

d'autres) ne peut laisser indifférent. La thèse des premiers n'est pas nouvelle : des massacres, il y en a eu dans tous les siècles, spécialement au début du nôtre, et surtout contre les « ennemis de

classe » en Union soviétique, par conséquent aux frontières allemandes. Nous autres, Allemands, au cours de la Seconde Guerre mondiale, n'avons fait que nous aligner sur une pratique horri-



ble, mais désormais établie : une pratique « asiatique » faite de massacres, de déportations en masse, de relégations impitoyables dans des régions hostiles, de tortures, de séparations de familles. Notre seule innovation a été technologique : nous avons inventé les chambres à gaz. Soit dit en passant, c'est précisément cette innovation qui a été niée par les « révisionnistes » disciples de Faurisson ; les deux thèses se complètent donc l'une l'autre dans un système d'interprétation de l'histoire qui ne peut pas ne pas mettre en alerte.

Or, les Soviétiques ne peuvent être innocentés. L'extermination des « koulaks » d'abord, les procès odieux et les innombrables et cruelles actions menées contre les ennemis du peuple, vrais ou présumés, ensuite, sont des faits extrêmement graves, qui ont conduit à cet isolement politique de l'Union soviétique qui, avec quelques nuances, dure encore aujourd'hui (avec la parenthèse forcée de la guerre). Mais aucun système juridique n'innocente un assassin dans la maison d'en face. En outre, il est indiscutable qu'il s'agissait de faits internes à l'Union soviétique auxquels personne de l'extérieur, n'aurait pu opposer de défense autrement que par la voie d'une guerre généralisée.

En somme, les nouveaux révisionnistes allemands tendent à présenter les massacres hitlériens comme une défense préventive contre une invasion « asiatique ». La thèse me paraît extrêmement fragile. Que les Russes eussent l'intention d'envahir l'Allemagne reste entièrement à démontrer ; cette Allemagne qu'ils redoutaient, au contraire, comme l'a prouvé l'accord précipité Ribbentrop-Molotov ; qu'ils redoutaient à juste titre, d'ailleurs, comme l'a démontré la soudaine agression allemande qui a suivi en 1941. De plus, on ne voit pas comment les massacres « politiques » perpétrés par Staline pouvaient trouver leur image spéculaire dans l'extermination hitlérienne du peuple juif, puisqu'il est bien connu qu'avant la montée d'Hitler au pouvoir les Juifs allemands étaient profondément allemands, intimement intégrés dans le pays, considérés comme des

ennemis uniquement par Hitler lui-même et par quelques fanatiques qui le suivirent au début. L'identification entre juif et bolchevique, idée fixe de Hitler, n'avait aucune base objective, spécialement en Allemagne, où chacun sait que l'énorme majorité des Juifs appartenait à la classe bourgeoise.

« Le goulag existait avant Auschwitz », cela est vrai, mais on ne peut oublier que ces deux enfers ne poursuivaient pas les mêmes buts. Le premier était un massacre entre égaux : il ne se fondait pas sur une prééminence raciale, il ne



divisait pas l'humanité en sur-hommes et sous-hommes. Le second se fondait sur une idéologie imprégnée de racisme. S'il avait prévalu, nous nous trouverions aujourd'hui dans un monde coupé en deux, « nous » les seigneurs d'un côté, tous les autres étant à leur service ou exterminés parce que de race inférieure. Ce mépris de l'égalité fondamentale des droits entre tous les êtres humains perçait derrière une foule de détails symboliques, depuis le tatouage d'Auschwitz, jusqu'à l'utilisation dans les chambres à gaz, justement, d'un poison fabriqué à l'origine pour nettoyer les soutes des navires infestées par les rats. L'exploitation barbare des cadavres et de leurs cendres reste l'apanage

unique de l'Allemagne d'Hitler, et en reste encore aujourd'hui l'emblème, n'en déplaît à ceux qui voudraient en gommer les contours.

Il est également vrai que la mortalité dans les goulags était terriblement élevée, mais elle était pour ainsi dire un sous-produit, tolérée avec une indifférence cynique. Le but premier, barbare autant qu'on voudra, était rationnel à sa façon : il consistait à réinventer une économie esclavagiste destinée à l'« édification du socialisme ». Même dans les pages de Soljenitsyne, bouillonnantes d'une fureur tout à fait justifiée, il ne perçoit rien qui puisse ressembler à Treblinka ou à Chelmno, qui ne fournissaient pas de travail, qui n'étaient pas des camps de concentration, mais des « trous noirs » destinés à des hommes, à des femmes, à des enfants, coupables seulement d'être juifs, « trous » dans lesquels on ne descendait des trains que pour entrer dans les chambres à gaz, et d'où personne n'est sorti vivant. Les Soviétiques, lorsqu'ils ont envahi l'Allemagne après le martyre de leur pays (vous rappelez-vous parmi les centaines de détails le siège impitoyable de Leningrad ?), étaient assoiffés de vengeance, et ils se sont déshonorés par des actes graves, mais il n'y avait pas parmi eux des Einsatzkommandos chargés de mitrailler la population civile, puis de l'enterrer dans de gigantesques fosses communes, souvent creusées par les victimes elles-mêmes ; ils n'avaient, par ailleurs, jamais projeté l'anéantissement du peuple allemand, contre lequel ils nourrissaient pourtant à ce moment-là un désir de représailles légitime.

Personne n'a jamais attesté qu'on se livrait dans les goulags à des « sélections » comme celles, plusieurs fois décrites, des camps allemands, au cours desquelles un seul coup d'œil, de face et de dos, de la part des médecins SS (médecins !) décidait qui devait travailler et qui devait aller à la chambre à gaz. Et je ne vois pas comment « cette innovation » peut être considérée comme marginale, et atténuée par un « seulement ». Les chambres à gaz n'étaient pas une imitation « asiatique », elles étaient bien européennes. Le gaz



était produit par d'illustres usines chimiques allemandes, et c'est vers ces usines allemandes qu'allaient les cheveux des femmes massacrées, à des banques allemandes l'or des dents extraites aux cadavres. Tout cela est spécifiquement allemand, et aucun Allemand ne devrait l'oublier ; de même qu'il ne devrait pas oublier qu'en Allemagne, et uniquement dans l'Allemagne nazie, on a conduit à une mort atroce même les enfants et les moribonds, au nom d'un radicalisme abstrait et féroce qui n'a pas d'égal dans les temps modernes.

Dans la polémique ambiguë actuelle, le fait que les Alliés aient une grande part de responsabilité est sans importance. Il est vrai qu'aucun État démocratique n'a offert asile aux Juifs menacés ou expulsés. Il est vrai que les Américains ont refusé de bombarder les lignes de chemin de fer qui menaient à Auschwitz (alors qu'ils ont abondamment bombardé la zone industrielle contiguë) ; et il est tout aussi vrai que l'absence de secours de la part des Alliés est liée à des raisons sordides ; c'est à dire à la crainte de devoir héberger ou entretenir des millions de réfugiés ou

de survivants. Mais on ne peut pas parler de véritable complicité, et la différence morale et juridique entre celui qui fait et celui qui laisse faire reste incommensurable.

Si l'Allemagne d'aujourd'hui tient à la place qui lui revient parmi les nations européennes, elle ne peut pas et elle ne doit pas blanchir son passé. ■

Primo Levi

La Stampa, 25/01/1987

Humeur

Irrationalité

La question de la pratique politique en Israël est devenue celle de l'irrationalité de son Premier ministre démocratiquement élu, qui serait à tel point irrationnel que l'avenir du pays serait en péril. Quelle sera encore l'action inattendue de Netanyahu, entend-on régulièrement. Je me souviens pourtant qu'il y a dix ans ou plus la question de la levantinisation d'Israël se posait comme passage obligé de l'intégration de ce pays au Moyen-Orient. Au milieu des discours irrationnels des voisins arabes, le discours

« rationnel » d'Israël avait comme une note dissonante, mais était compris ici-bas. J'admets volontiers qu'aujourd'hui je ne comprends rien à la politique de Netanyahu. Est-ce à dire qu'il est incompréhensible ? Le fait que je comprenne la position d'Arafat, que sa demande soit rationnelle, ne change rien à l'affaire. Je ne sais pas où tout ceci nous conduit. Ici-bas je m'intéresse aux victimes, je dénonce l'arbitraire du plus fort. J'ai peur que l'absence de paix conduise à la guerre. Est-ce irrationnel ? ■

Dana

Au concours de l'Eurovision voici qu'un(e) chanteur(se) israélien(ne), juif(ve) de surcroît, vient de remporter la victoire, et que cette victoire n'a pas le don de plaire aux orthodoxes religieux israéliens, qui eux n'ont pas de doute sur leur masculinité juive !

Quand la question de « qui est juif » se pose – et les orthodoxes pensent qu'ils sont les seuls à pouvoir répondre – il convient de prime abord d'avoir un sexe, bien défini. Car comment peut-on circonscrire l'homme ou raser les cheveux de la femme quand « la chose » n'est ni l'un ni l'autre ? Et que faire si la « chose » a un organe, un organe vocal internationalement reconnu, qui, au temps des médias, pèse sans doute au moins autant que les célèbres lamentations juives ?

Nommons la « chose » ; Dana International est un transsexuel. Et pour un Juif qui ne veut plus être

orthodoxement juif, il suffit de faire comme Dana : changer de sexe...

« *Male chauvinist pigs* », ainsi les féministes américaines désignent-elles les hommes fiers de leur virilité. Le porc n'est pas caché, il serait bon que les machos de tout poil ne le soient pas plus. Mais dans le judaïsme orthodoxe, l'homme conserve une place de choix, et sa place au rez-de-chaussée dans les synagogues. Les « *Jewish chauvinist pigs* » seraient-ils, eux, cachés ?

Au printemps les cigales chantent, mais attention aux fourmis qui, à l'hiver de la répression, menacent. L'ordre moral qui cherche à s'imposer au travers de considérations bibliques est de même nature que celui que nous avons connu naguère en France. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est pour quand en Israël ?

Dana International, continue de chanter ! ■



L'argent

Je lis dans *Le Monde* du 18 juin 1998 que la Knesset examine une proposition de loi pour contraindre les établissements bancaires israéliens à « lever le secret bancaire » sur environ 10 000 comptes en déshérence, qui en partie appartenaient à des Juifs victimes des nazis.

L'État d'Israël aurait-il précéder la Suisse dans ses pratiques douteuses, ou les banques suisses ont-elles tout simplement fait comme toutes les banques, y compris israéliennes – gardé l'argent ? Garder l'argent, c'est très vite vouloir le conserver. Les banques ont donc simplement « oublié » de rendre l'argent qu'elles s'étaient vu confier. Peu importe l'effort de mémoire sur les atrocités commises pendant le règne des nazis... L'argent n'a pas d'odeur. Ce dicton universel a des adeptes en Israël. Serait-ce si particulier de

faire rendre l'argent des Juifs morts à leurs héritiers qu'il faille attendre 50 ans pour y penser ? L'argent aurait-il eu une autre utilité ? La publicité faite autour de la Suisse a finalement eu quelque impact aussi en Israël. Au fond, l'assassinat des Juifs pendant la guerre fut une bonne affaire pour beaucoup de pays. Argent, œuvres d'art, et j'en oublie, tout ce que les Juifs avaient pu accumuler jusque là ne leur appartenait pas vraiment. C'était un peu ce que les nazis avaient dit. Les Juifs étaient des voleurs, il était donc légitime de tout leur prendre. Juif = argent = banque = voleur. L'antisémitisme a encore de bons jours devant lui. ■

Paris, le 21 juin 1998.

Edmond Kahn

C'est *El Niño*...

La plus grande trouvaille de ce XX^e siècle n'est ni la bombe atomique, ni la pilule, ni le transistor, ni l'ordinateur... Non, c'est *El Niño*, le désormais célèbre courant froid des côtes chiliennes, dont les dérèglements imprévisibles sont devenus depuis quelque temps la cause de tous les malheurs qui surviennent sur notre planète. Son influence dépasse de loin désormais les limites géographiques de sa région d'origine. Dieu que cet *El Niño* est commode ! Et, par exemple, certaines surprises *footbalistiques* récentes ne peuvent s'expliquer que par un coup d'*El Niño*.

Vous l'avez lu il y a quelques semaines : l'O.M.S., l'Organisation Mondiale de la Santé, a été reconnue atteinte par le principe de Peters – elle fait partie de l'ensemble de ces organismes qui n'ont plus besoin du monde extérieur pour être occupés à temps plein. Pour être plus exact, l'O.M.S. n'a besoin de ce monde extérieur que pour l'alimenter en argent nécessaire à son fonctionnement. Est-ce un coup d'*El Niño* ?

Ce qui paraît inhabituel, c'est qu'on s'en soit aperçu, et qu'on tente d'y remédier. Il doit d'ailleurs y avoir

d'autres entités de même nature et de même inutilité. Il y a longtemps, de Gaulle m'avait scandalisé en traitant l'ONU de « machin ». J'avais alors encore beaucoup de respect pour l'institution chargée de faire régner dans le monde la paix et la concorde, et pour toutes ses « filiales » destinées à lutter contre la faim, protéger l'enfance, épanouir le savoir et la civilisation... Force m'est de constater qu'il arrivait à de Gaulle d'avoir raison. Je n'aurais pas dû voter contre lui avec tant de méthode.

Parce que, enfin, si l'ONU et ses annexes jouaient leur rôle, il n'y aurait pas besoin d'ONG pour s'occuper des malheurs du monde... et pour s'exposer à ce que leur noble tâche soit ternie par des chantages comme celui qu'on a vu au Sierra Leone, où les rebelles, pour se rappeler au souvenir du monde, ont imaginé de mutiler des innocents tout en leur suggérant d'aller ensuite se plaindre aux ONG... Encore un pas de franchi dans le cynisme ignoble. *El Niño*, vous dis-je.

La Terre sainte, on le sait, est terre des miracles. Voyez la multiplication des pains... Ce n'est pas un cas unique. Constatons : depuis cinquante ans ce

« bout de désert » s'est peuplé de quelque cinq millions de Juifs. Tous ne sont pas nés sur place, et l'immigration y est pour beaucoup, mais désormais un gros tiers du peuple juif vit là, d'une façon qu'on espère irréversible. Puissent-ils vivre et prospérer en paix et dans la fierté de leur indépendance.

Mais ce miracle n'est pas le seul. En même temps cette « terre sans peuple pour un peuple sans terre » a accouché de quelque quatre millions de Palestiniens, dont près d'un million en Israël même. Plus trois millions de réfugiés tout autour. Autrement dit, pour chaque habitant juif de ce lopin de terre il a surgi plus d'un Palestinien, et ce n'est pas fini. Comment continuer à faire semblant de les ignorer ? Affirmer qu'un Palestinien vaut moins qu'un Israélien juif ? C'est réaliste politiquement (pour combien de temps ?), mais il y a d'autres et impérieux critères. Dans notre époque, où tout se quantifie, combien faudrait-il de Palestiniens pour peser autant qu'un Israélien ? Quel que soit ce nombre, y parvenir n'est qu'une question de temps. Allons, cette fois-ci *El Niño* n'y est pour rien... Que feront-ils ? Que ferons-nous ? ■

J.S. Nakhalnik



La Musique

Osez Penderecki

Quelle que soit l'affection que je leur porte, il m'arrive de regarder avec un soupçon de lassitude mes CD de Bach, Mozart ou Count Basie. J'aime alors affronter des sons moins familiers, plus difficiles, Penderecki¹ par exemple. Au hasard de vos pérégrinations discographiques, rue de Rennes ou sur les Champs-Élysées, je vous invite à faire la même expérience que moi. Offrez-vous « Anaklasys » — également intitulé « Aux victimes d'Hiroshima » — une œuvre composée par Krzysztof Penderecki en 1960, juste après « l'Oratorio d'Auschwitz » et avant « Les diables de Loudun ».

C'est une œuvre pour instruments à cordes et percussions uniquement, très dure pour ne pas dire quasi infernale. On y entend les sirènes et les victimes hurler. On est déchiré par les interminables *vibratos* des cordes, dans les aigus les plus agressifs, pendant que les tambours déchainent leurs décibels. Mais comment ressentir dans cette violence autre chose que la sensibilité extrême du musicien ? Des bannières de soie blanche frappées du cercle rouge flottent dans le ciel, elles sont lacérées dans un sifflement strident.

¹ Krzysztof Penderecki, *Anaklasys*, EMI CDM 5 65077 2 ; 90 F à la FNAC. Sur le même CD on trouve une autre œuvre, portant sur un thème voisin : « Threnody for the victims of Hiroshima ».



Chaos. L'onde sonore épouse l'onde thermique : on brûle, on devient chauve, on est soi-même radioactif. Et puis un oiseau se met à sautiller, la vie reprend...

Compositeur de la même essence qu'un Boulez ou un Xenakis, Penderecki est plus sensible, plus humain qu'eux.

Ses sons n'ont pas le caractère aléatoire de ceux d'un Stockhausen, ils sont contrôlés, et les phrasés sont identifiables même si l'on ne retrouve aucun accord ou aucun rythme « traditionnel ». Sa musique est engagée, intelligible, cohérente.

Né en 1933, il avait neuf ans lors de la destruction du ghetto de sa ville natale, Debica, à cent kilomètres de Cracovie. Je me sens proche de lui. N'hésitez pas à faire la connaissance de son œuvre — une œuvre qui appartient intrinsèquement au XX^e siècle — si elle vous a jusqu'ici échappé. Et faites partager cette découverte par vos amis en leur offrant « Anaklasys » : ils vous en sauront gré. ■

Jean Maslo

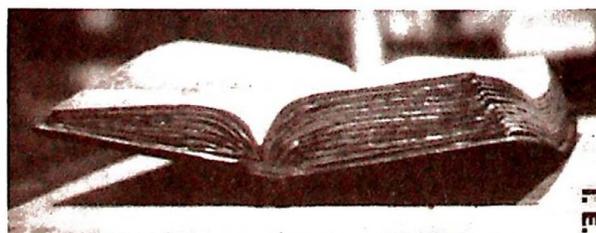
Les Livres

Image du Juif dans le « roman d'époque » allemand de la République de Weimar.

Anne Lagny, Paris, Ed. Arguments, 1998.

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'Allemagne a produit de « grands romans », où le Juif sert de pôle de répulsion de la germanité : par exemple, « *Soll und Haben* » de Gustav Freitag, paru en 1853, où un baron, symbole de la noblesse ancienne, est ruiné par un Juif incarnant les puissances d'argent (n'oublions pas l'identification du juif au capital par Marx dans « *La question juive* », dès 1843).

Anne Lagny s'est intéressée à la production littéraire durant la République de Weimar, la période précédant immédiatement la prise du pouvoir par Hitler, tentant de voir si les romans publiés dans cette période laissent soupçonner ce qui va se passer ensuite. Le livre présente les résultats d'un travail universitaire sur le « roman d'époque » de 1918 à 1933 : il ne s'agit pas toujours de « grande littérature », mais souvent de



littérature de « seconde zone », qui veut figurer de façon réaliste, à mi-chemin du roman historique et du reportage, le temps présent, l'état de crise économique, politique, spirituelle qu'est la République de Weimar. Les Juifs n'y sont pas nécessairement des figures centrales, mais des personnages révélateurs de cette crise, non plus les stéréotypes datant du XIX^e siècle, mais des êtres réels se heurtant à l'image du Juif. C'est pourquoi, même s'il s'agit le plus souvent de figures positives, le roman montre leur échec final.

Pourquoi cet échec, alors que ce sont des Juifs assimilés ? Seuls les auteurs eux-mêmes juifs, comme Lion Feuchtwanger et Gabriele Fergit, mettent en relief le refus de celui qui est toujours pensé comme l'étranger, l'antisémitisme.



Les autres signalent (plus ou moins tard) que ces personnages sont juifs, mais montrent surtout que ces révolutionnaires ou ces libéraux humanistes se heurtent aux forces de la réaction politique, à l'armée, à la magistrature au service de cette réaction. Seul Ernst von Salomon, partisan de la « révolution conservatrice », crée un personnage de Juif non pas libéral, mais « nationaliste allemand », pour lui opposer « l'appel du sang », « la conscience de race », et « la valeur de la terre », toutes choses dont il est bien sûr exclu.

Les figures juives n'incarnent donc plus le stéréotype du pouvoir de l'argent, parce qu'on est dans des romans réalistes, et que les Juifs allemands de cette époque sont de petits ou moyens bourgeois, commerçants ou membres des professions libérales : avocats, médecins. Mais surgissent des stéréotypes nouveaux, d'ordre politique et idéologique : le fossoyeur de l'ordre ancien, qu'il s'agisse du révolutionnaire spartakiste, de l'avocat social-démocrate ou du journaliste libéral ; pour les milieux conservateurs, ils sont liés à la république, qui est une dangereuse importation étrangère. Et, à partir de la révolution russe, ils sont assimilés aux bolcheviks, objets de tous les fantasmes. Bref, les Juifs ne sont plus des criminels ou des parvenus aux dents longues, mais ils sont associés à toutes les évolutions politiques senties comme négatives dans une période de crise.

Ils vivent donc l'échec de leur tentative d'assimilation, ce qui n'est d'ailleurs signalé que par les auteurs juifs : dans le roman

de Gabriele Fergit, le personnage de Miermann, chassé de sa place de rédacteur en chef, sombre dans la nostalgie de ses origines, en visitant le vieux quartier juif, et meurt en récitant le « Shema Israël », mais ne veut pas se faire enterrer dans le cimetière juif. Cela n'implique pas qu'il se sente écartelé entre judéité et germanité, car il a rompu avec la tradition familiale et religieuse, qui a perdu son sens pour lui, et il ne peut pas y retourner : il ne peut assumer une singularité qui n'est plus la sienne et son identité juive n'a plus qu'un contenu négatif, l'hostilité du monde extérieur.

Or, même s'ils montrent cet échec et les humiliations subies, ces romans n'en apprécient pas le danger réel : Ernst von Salomon, le conservateur qui se veut « convenable », se démarque des violences de l'antisémitisme « vulgaire », les œuvres d'inspiration prolétarienne n'y voient qu'un reste de propagande réactionnaire dans les milieux populaires, et même Lion Feuchtwanger ne fait des antisémites que des pantins bêtes et ridicules.

Le livre d'Anne Lagny montre bien, par ses analyses précises et rigoureuses, que la crise de l'époque se reflète dans le « point sensible » du thème juif, mais que cette littérature n'est qu'un témoignage daté sans ambition prophétique, un constat de désillusion, non la vision d'un futur pourtant proche. ■

Dorothee Rousset

La hantise du passé. Entretiens avec Philippe Petit

Henry Rousso. Paris, Textuel, 1998, 143 pages, 79 F.

Philippe Petit, docteur en philosophie et journaliste, estime que « la frénésie des commémorations et l'injonction impérieuse du devoir de mémoire ont pris la place de la réflexion politique. La singularité incontestable et incomparable du Génocide est instrumentalisée à des fins partisans ». Partant de ce constat, il a réalisé, entre décembre 1997 et février 1998, trois entretiens avec l'historien Henry Rousso, coauteur avec Eric Conan de *Vichy, un passé qui ne passe pas* (1994 et Folio 1996).

Ces trois entretiens sont respectivement intitulés : « Mémoire et histoire : la confusion », « Pour une histoire du temps présent » et « Quel tribunal pour l'histoire ? ».

Dans le premier, Henry Rousso rappelle que « l'histoire du temps présent, telle qu'elle se pratique aujourd'hui, a fait de la mémoire un de ses sujets de prédilection, sans craindre le paradoxe, puisqu'il s'agit de faire l'histoire de la manière dont les sociétés vivent et pensent rétrospectivement leur propre histoire ». « Aujourd'hui, vouloir effacer une trace quelconque du passé paraît suspect... tout se passe comme si notre époque manquait de confiance en elle-même et refusait que la sélection de ce qui doit rester ou disparaître de nos mémoires se fasse de manière spontanée ». Ou encore :

« Toutes les sociétés ne se souviennent pas de la même manière ».

Il traite ensuite du génocide. « La mémoire du génocide est sortie du cercle restreint des communautés juives, dans lesquelles elle fut longtemps cantonnée, pour investir l'espace public ». Mais prenons garde. « Le souvenir du génocide, non pas en tant que tel mais de la manière dont il est entretenu et conçu aujourd'hui, ne peut pas devenir une nouvelle forme de religiosité sans risques majeurs », surtout celui de « faire de cette singularité un dogme conduisant à nier toute possibilité de comparer le génocide à d'autres massacres de masse de ce siècle... Il en est encore un autre, qui est de voir les Juifs assimilés dans l'imaginaire à la seule figure de la victime... Je le dis en toute conscience : on ne peut éternellement fonder une identité juive sur la souffrance subie par les aînés, bientôt les ancêtres. Il faut, à un moment ou un autre, lui redonner un projet, un avenir, un contenu actif. Après tout, l'État d'Israël s'est construit en grande partie contre cette image du Juif victime ». « Je crois nécessaire – ajoute-t-il – d'inventer une manière d'affirmer et d'intégrer une judéité qui soit inscrite dans les enjeux de notre époque et qui ne se fonde pas uniquement sur le souvenir du génocide ».



« La définition même de l'histoire du temps présent, dit Henry Rousso dans le second entretien, c'est d'être l'histoire du passé qui n'est pas mort ». Et il rappelle « qu'il n'existe aucune écriture gratuite de l'histoire ». L'historien est maintenant convoqué comme expert. Il peut soit « conserver l'entière maîtrise du discours scientifique, c'est-à-dire rester dans une tour d'ivoire », soit « accepter de s'ouvrir au monde extérieur et répondre à la demande sociale, mais perdre alors la maîtrise de la parole ». La première attitude semble difficilement acceptable, la seconde est presque inévitable dans la mesure où « la scène médiatique est celle où le débat public s'est installé ». Éternel débat sur le rôle des intellectuels : l'historien se doit de dire sa « vérité », même si elle déplaît à celui qui lui a demandé d'intervenir.

Dans le troisième entretien Rousso montre comment « on attend aujourd'hui de voir désignés clairement les coupables ». Certains attendent de l'historien « qu'il soit au service non pas de la vérité mais de la bonne cause ». Il avait refusé, en 1994, de témoigner au procès Touvier parce que ce procès lui semblait biaisé. Pour le procès Papon – pour lequel il a aussi refusé de témoigner – les historiens avaient selon lui deux points communs avec les jurés : pour la grande majorité d'entre eux, ils n'avaient pas connu cette époque, et ils n'avaient pas eu accès au dossier. « La seule victoire réelle de ceux qui ont voulu ces procès tardifs, c'est le fait que, s'agissant de l'ex-Yougoslavie, un tribunal international a pu être saisi ». ■

Françoise Weil (Dijon)

Dictionnaire de civilisation juive. Auteurs, œuvres, notions.

Jean-Christophe Attias, Esther Benbassa. Paris, Larousse, 1997 (345 pages, 110 F).

Les auteurs de ce petit ouvrage, sans illustrations mais doté de cartes très claires, ont eu l'ambition de répondre à l'attente spécifique du lectorat français et plus largement européen. « Praticants ou laïcs, traditionalistes et/ou intégrés, dépositaires d'une mémoire culturelle spécifique et/ou enracinés dans l'histoire de la République, diversement attachés à l'existence de l'Etat d'Israël, les Juifs de France offrent de l'identité juive une image plurielle, contrastée et parfois contradictoire... Dans un espace aussi restreint notre but ne pouvait bien sûr pas être de tout dire ».

Un index bien fait facilite la tâche du lecteur dans le survol auquel il est invité. Dans la rubrique « judaïsme laïc (sic) », il mentionne judicieusement les cercles Amical, Bernard Lazare, Identité et Dialogue sans oublier bien sûr le cercle Gaston-Crémieux, et notre amie Berthe Burko figure en bonne place dans la notice consacrée à la littérature juive française. On trouve aussi dans ce livre une bibliographie de base (par exemple, pour le Bund, référence à l'ouvrage de H. Minczeles et à celui de Tobias, paru aux Etats-Unis en 1972).

On peut toutefois regretter certains choix négatifs, notamment l'absence de notice pour Spinoza, pour Moses Mendelssohn (pourtant cités tous les deux à plusieurs reprises) comme aussi pour d'autres personnages mentionnés en passant tels Félix Mendelssohn, Léon Trotski, Gershom Sholem, Walter Benjamin, Vladimir Jankelevitch, Marcus Cohn, Robert Gamzon, Natália Ginzburg... Fallait-il par ailleurs « oublier » les Juifs convertis comme Bergson ou Simone Weil, et d'une manière plus générale les Juifs qui ne se reconnaissent pas comme tels ? Même ambiguïté pour les statistiques qui accompagnent les cartes.

Quant à la notice concernant les accords d'Oslo et les « avancées considérables » qu'ils permettent d'espérer, elle est hélas quelque peu dépassée...

Cela dit, c'est un ouvrage utile, bien qu'incomplet. ■

Françoise Weil (Dijon)

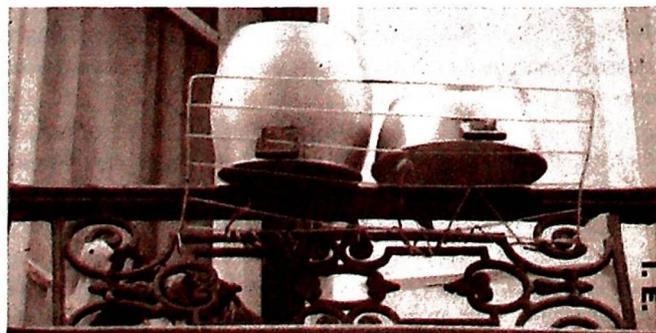
La cuisine

Le poulet au citron confit

Pour 6 à 8 personnes ; durée de préparation estimée :
deux à trois mois.

Nous voici maintenant à trois mois de l'année 5759 et je vous propose une recette pour le tout proche repas de Rosh Hachanah.

Il s'agit d'une recette qui m'a été dévoilée en plein marché d'Eaubonne par une pharmacienne séfarade, alors qu'elle se préparait à acheter une quantité impressionnante de citrons



qu'elle voulait « gros, beaux et non traités ». Pleine de curiosité, je lui ai demandé à quel usage elle destinait ces fruits : elle me révéla alors la recette du poulet au citron confit ; je la retranscris ici à votre usage.

Lâchez à présent la lecture de *Diasporiques*...



La Culture

et précipitez vous pour acheter des citrons (6 ou 8) de la qualité précisée ci-dessus, prenez de plus de l'ail, du coriandre en grains et de l'huile d'olive. Une fois à la maison, lavez les citrons, coupez-les en quatre, épépinez-les, mettez-les dans un grand bocal en verre avec 5 à 6 gousses d'ail, du coriandre et recouvrez d'huile d'olive. Fermez le bocal.

Reprenez la lecture de *Diasporiques*...

Deux à trois mois plus tard, la veille des fêtes, achetez deux poulets de première qualité et un bouquet de coriandre frais ; coupez les volatiles en morceaux que vous ferez revenir sans graisse (celle du poulet suffit) dans une cocotte en fonte. Une fois que toutes les faces sont bien dorées, ajoutez deux verres d'eau, sel, poivre ; laissez mijoter à couvert 20 minutes puis ajoutez les citrons confits égouttés avec l'ail du bocal et continuez à faire cuire doucement l'ensemble 20 à 25 minutes en rajoutant de l'eau si nécessaire.

Disposez le poulet sur un plat préchauffé et faites réduire la sauce, additionnée à ce moment de quelques brins de coriandre frais hachés.

Servez avec du riz nature non parfumé.

Cette recette vous est offerte par le Comité de rédaction de *Diasporiques*. Trois de ses membres ont eu le courage de servir de cobayes lors de mon premier essai, à la fin de l'année 1997, à l'occasion de la mise en page du numéro 4 de notre revue. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour cette « première » : nous nous sommes tous régalés et c'est ainsi que, sous la pression des gourmets présents ce jour mémorable, la transmission d'une recette orale est assurée désormais par écrit.

A vos fourneaux, maintenant, bon appétit et, à l'avance, Chanah Tovah !

Sylvie Kuisinsky

La Mémoire

Un timbre sur Maïmonide

Aimé Skoutelsky

Mes intérêts philatéliques étant divers, recherchant les timbres relatifs à « La santé », donc aux médecins, quelle ne fut pas ma surprise de trouver un timbre, faisant partie d'une série espagnole de 1967 consacrée aux « Célébrités Nationales », représentant Maïmonide à côté d'un autre représentant Averroès. Deux personnages ayant inspiré Herbert Le Porrier dans son roman « *Le médecin de Cordoue* ». Comment se fait-il qu'en pleine période franquiste, où d'après les réminiscences l'Eglise espagnole apparaissait rétrograde et influente, de telles figurines ont pu être émises ? Car le timbre est comme la monnaie : son émission est une prérogative régaliennne qui correspond à des impératifs et des tendances politiques ou commerciales (voir le tapage de la Poste autour du « Mondial »). Cette émission devient compréhensible si l'on revient sur l'histoire de l'Espagne franquiste après la Deuxième Guerre mondiale.

En effet, l'Espagne est mise moralement au ban des nations dites démocratiques depuis 1945, mais des mutations importantes interviennent à partir de 1956 comme conséquence des luttes d'influence que se livrent différents groupes autour de Franco. Les Phalangistes étatistes dont les plus extrêmes rêvent d'une république fasciste, les technocrates ayant des préoccupations économiques plus cohérentes et qui veulent faire entrer l'Espagne dans le circuit international, ils sont soutenus en partie par l'Opus Dei, les monarchistes pour qui



la succession de Franco par Juan Carlos est la question primordiale et qui sont soutenus par une petite bourgeoisie montante. Le 3 novembre 1956, Pie XII, donne à entendre au ministre des Affaires étrangères espagnol que l'Espagne a trop tardé à changer de cap politique. Dès 1957 d'importantes responsabilités gouvernementales sont confiées à des « techniciens ». Le franquisme entre dans le libéralisme économique, mais le danger de subversion sociale engendré par la démocratie reste présent. Et pendant que les différents groupes s'agitent autour du pouvoir avec des alternances de succès et de défaites le paysage économique change complètement : la main d'œuvre agricole part vers l'industrie ou émigre, la politique touristique devient un des éléments majeur du bouleversement économique de l'Espagne des années 1960 au cours desquelles le revenu moyen par tête d'habitant a doublé. Je me souviens que, délégué au Congrès de la Fédération Internationale des Auberges de la Jeunesse à Madrid en 1964, la fédération française (la FUAJ) a été incitée à y participer par les principales organisations antifranquistes : plus il y aura d'étrangers en Espagne, plus il y aura d'apport d'air frais. Malgré l'exécution de Julian Grimau en 1963, la dernière victoire du tout répressif, le régime se libéralise en commençant par sa laïcisation. Après une lente maturation, dans une période de conflits parfois violents entre les différents courants qui s'agitent autour du pouvoir, la loi sur la liberté religieuse - préparée depuis 1964 par le ministre



des Affaires Étrangères Fernando Maria Castella répondant au courant inspiré par Vatican II, - est promulguée le 1er juillet 1967.

Une émission de timbres se prépare au moins un an à l'avance compte tenu de la décision de l'émettre, du choix de la figurine, des délais de fabrication et de distribution. Une telle

émission comportant des vignettes représentant un Juif et un Musulman, dans une série intitulée « Célébrités Nationales », considérées comme faisant partie du patrimoine national, dans un pays où ne vivent que 30 000 protestants, est un signe adressé à la fois aux pays démocratiques et aux puissances arabes. C'est un acte éminemment politique destiné à souligner l'importance de la nouvelle loi. ■

Dans le numéro 6 de Diasporiques, la rédaction avait demandé à ses lecteurs d'évoquer Mai 68. Voici, parmi les textes reçus, celui qui paraît le plus important :

Ne cède pas...

(la leçon de Mai 68)

68 serpent de mer. Rancœurs, nostalgies, refoulements, fantasmes : courir après sa jeunesse, enterrer ses illusions, brûler ce qu'on a adoré (fréquent chez beaucoup de collègues), chanter en chœur les mérites de la nouvelle gauche sans illusions et sans utopie, réaliste et capitaliste...

Mai 68 pour moi est le commencement de ce qui s'appelle la politique : je viens d'un milieu qui est pour partie vraiment de droite, pour partie profondément atone et dépolitisé. Il y a brusquement cet éclat, comme un coup de tonnerre, et le vertige du possible : la rencontre peut-être tout simplement entre la politique et le désir, l'idée que la politique pourrait être non pas l'accomplissement du désir (idée courte) mais ce à partir de quoi peut virer le sens d'une vie ou bien une vie trouver son sens, son ouverture, son possible, sa soif.

Une certitude que rien par la suite n'est venu contredire : plus rien ne sera comme avant. Par delà toute illusion généreuse ou naïve (le mot « peuple », les mots « révolution », « masses », « camarades ») la conviction intime, subjective, profonde, que la politique certes peut être aussi le travail patient, lent, quotidien, ingrat, de l'effort de justice, mais qu'elle est aussi, qu'elle est surtout, par éclairs, cette rencontre avec l'Histoire comme Vérité, comme advenue d'un au-delà du sens établi.

Comment le philosophe de vingt-quatre ans que je suis alors pourrait-il ne pas en être touché, ému, bouleversé ? un univers s'ouvre en même temps, historique et géographique : celui de la mémoire des luttes ouvrières, des guerres de libération, des guerres coloniales, et puis celui des durs combats des peuples ailleurs qu'en France, en Amérique latine, au Vietnam, en Afrique noire, leur écrasement si souvent, les films qui en témoignent, la crudité soudain, comme un visage nu sous le masque arraché, de la violence de classe.

Ce que j'ai eu tant de mal à apprendre, ce que j'aurais pu ne pas apprendre, quittant dans l'emportement la longue tradition d'un milieu familial qu'en partie, et avec raison, je renie, comment pourrais-je aujourd'hui le désapprendre ? L'histoire laisse derrière elle ses oripeaux comme le tremblement de

terre laisse des ruines : nous voulions, nous autres, sans passé lucidement assumé, revenir aux sources du communisme, ranimer le marxisme, prenant notre bien ici et là, un peu de maoïsme (le maoïsme est-il un bloc infissurable ?), un peu d'Althusser, un peu de Lacan (si peu révolutionnaire pourtant), un amour fusionnel et fantasmatique du peuple (les ouvriers immigrés de l'île Seguin n'étaient pourtant pas des idées, mais des visages, des voix, des amis parfois), la haine de la « bourgeoisie », le tiers-monde, le Portugal et la révolution des œillets, l'agitation de la gauche italienne, le Chili de Pinochet, j'en passe...

Je n'ai rien désappris, j'ai compris davantage, j'ai aperçu les limites du possible, je demeure toutefois assuré qu'il faut désirer l'impossible et qu'on a la vie de ses rêves... ou celle de ses renoncements. J'ai vu des reniements, beaucoup. J'ai lu des mensonges, J'ai vu des vies adolescentes et passionnées devenir, balzacienne, des vies de rentiers, d'ambitions mesquines, de petits calculs et de grandes bassesses. On ne gagne rien à la bassesse, jamais. Mais la grandeur peut être très silencieuse et discrète : elle est d'abord l'apanage de ceux qui ne cèdent ni sur l'égalité, ni sur la justice, ni sur la révolte. Etre de gauche est une tâche difficile et magnifique : tout est à réinventer ou presque, Rimbaud avait raison, et c'est son visage de jeunesse sans fin que je vois aujourd'hui, non celui, alourdi de sombres mensonges et de machineries inavouables, du Mitterrand des deux septennats. La seule question qui me taraude, là où j'enseigne, est celle-ci : que suis-je en train de transmettre, qu'est-ce qui vaut, en moi, d'être transmis ? La passion, je crois, l'exigence de justice, la croyance que l'émancipation des peuples est un appel sans conditions, que la liberté ne s'octroie pas mais qu'elle se gagne par un travail incessant, que la culture est un droit, mais qu'il faut la désirer, que la bourgeoisie et le capital *sont* bien ce qu'en a écrit Marx, une puissance illimitée de destruction de toute valeur et de l'homme lui-même comme valeur, et que par instants, dans un hoquet obscène, l'histoire du capitalisme enfante des monstres à croix gammée. Face à tout cela, une seule formule, une toute petite voix que je n'ai cessé d'entendre : ne cède pas...

Bernard Sichère



Ni Dieu ni maître : Emma Goldman (1869 - 1940)

Une rebelle et ses causes

Françoise Basch

A l'âge de huit ans, je rêvais de devenir une Judith et me voyais en train de couper la tête d'Holopherne pour venger les injustices commises contre mon peuple. Mais m'étant rendu compte depuis que l'injustice sociale ne frappe pas que ceux de ma race, j'ai décidé qu'il y avait trop de têtes à couper pour une seule Judith.

Emma Goldman, *Living my Life*, I, p.370 (Dover 1970).

Toutes les femmes qui ont imprimé leur marque sur la société furent des révoltées (même Lady Diana). Car, sauf à démanteler le carcan familial et à défier le modèle tenace de l'épouse/mère, elles seraient demeurées dociles, silencieuses et conformes. Au temps d'Emma Goldman, Vera Zassulich, Vera Figner et d'autres s'étaient dressées contre le despotisme tsariste. Alexandra Kollontaï, Rosa Luxembourg et Clara Zetkin combattaient pour la Révolution. Plus tôt, en Amérique du Nord, des pionnières s'étaient mobilisées contre l'esclavage des Noirs puis celui des femmes.

Mais a-t-on vu, avant Emma Goldman, et même depuis, quiconque se révolter sur tous les fronts à la fois ? Anarchiste, elle remet en cause toute forme de gouvernement et revendique la liberté dans l'amour. Féministe, elle accuse le mariage et exige la liberté de procréation pour les femmes. Juive, elle dénonce les persécutions infligées à « son peuple » mais fuit le double ghetto de sa famille et de Kovno. Antitsariste et révolutionnaire, elle sera l'une des premières à dénoncer les vices cachés de la Révolution soviétique. Intense, passionnée, sa vie privée amoureuse se joue dans le même registre que sa vie publique. Toujours à contre-courant, l'éternelle rebelle connaît la mise à l'écart, l'exil, la solitude.

On peut distinguer quatre étapes dans cette vie hors norme, scandée par les ruptures géographiques : l'enfance et l'adolescence en Russie tsariste jusqu'en 1885 ; l'émigration aux États-Unis jusqu'à l'expulsion en 1919 ; l'expérience soviétique de 1919 à 1921 ; l'exil européen jusqu'à sa mort en 1940.

Emma Goldman est née le 27 juin 1869 en Lituanie dans une famille de petite bourgeoisie juive. Abraham, son père, pratiquant, fréquentait la synagogue



avec sa famille. Imbu de la condescendance de son milieu à l'égard des filles, il considérait l'étude comme un privilège masculin. Il tenta de marier sa fille à l'âge de quinze ans et, lorsqu'elle le supplia de lui laisser continuer ses études, il jeta sa grammaire française au feu : « Tout ce qu'une bonne fille juive doit savoir, c'est préparer le *gefüllte fish*, couper finement les nouilles et donner à son homme beaucoup d'enfants¹ ». Entre les

¹ Emma Goldman, *Living my Life*, New York, Dover 1970, I, p.12, 60. Voir la traduction et adaptation par Cathy Bernheim et Annette Lévy-Willard, *Emma Goldman, Épopée d'une anarchiste 1886-1920*, Hachette, 1979.

rages de son père et la sévérité distante de sa mère, le climat d'insécurité et les études entrecoupées de travaux alimentaires, c'est une « enfance tragique » que vécut Emma Goldman. En 1881, au lendemain de l'assassinat du tsar Alexandre II, elle s'installe avec sa famille à Saint-Petersbourg. La Révolution était dans l'air et Emma voua une vive admiration aux femmes qui avaient risqué leur vie dans l'opposition. L'antisémitisme un instant atténué reprenait de plus belle en 1882 avec la promulgation des « Lois de mai ». Deux millions de Juifs prirent le chemin de l'exil. Emma ne tarda pas à en faire autant. Les immigrants s'arrêtaient le plus souvent à New York. Nombre d'entre eux trouvaient un emploi dans la confection aux mains de Juifs allemands déjà installés, peuplaient et surpeuplaient les immeubles délabrés (*tenements*), recréaient sur place une vie et une culture juives tout en administrant au mouvement ouvrier américain une bonne dose de combativité et de socialisme absorbé en Europe.

Fin décembre 1885, Emma accompagnée de sa demi-sœur Hélène rejoint une autre sœur installée dans l'état de New York, à Rochester. Elle n'avait que seize ans. Déjà la vie la happe : elle travaille en atelier, se marie, se politise de plus en plus. La pendaison à Chicago (Haymarket), le 11 novembre 1887, de quatre militants anarchistes, achève de la rallier à la cause. Après son divorce et des années éprouvantes passées à coudre des pardessus pour un salaire de misère, Emma commence sa vraie vie à New York, l'été 1889. Aux côtés de Johann Most, directeur du journal *Freiheit*, son maître à penser du moment, et d'Alexandre Berkman (Sasha), jeune émigré russe, qui sera son compagnon de toujours, elle s'engage complètement dans le mouvement anarchiste. A cette époque elle ne réprouvait pas les actes de



violence individuels. C'est ainsi qu'elle en vient à préparer avec Berkman l'assassinat du millionnaire Henry Clay Frick, tenu pour responsable de la sanglante répression en 1892 d'une grève dans la métallurgie. Frick survécut à l'attentat et Berkman fut condamné à une peine de vingt-deux ans de prison.

Ce fut un choc terrible pour Emma Goldman que cette peine (finalement réduite à quatorze ans) prononcée contre Sasha, son grand amour. Mais la vie continuait. Dans les affres de cette période elle trouve refuge et consolation dans les bras d'Edward Brady, un anarchiste autrichien cultivé et plein d'attentions. C'est auprès de lui qu'elle découvre « la grande force vitale » et que son petit appartement bohème devint le « temple de l'amour ». Brady ne brillait pas par son féminisme. Lorsque Emma entend poursuivre ses activités militantes il prétend l'en empêcher au nom de l'amour. « Me considérait-il comme sa propriété, une dépendante, une infirme...? » se demande-t-elle². Ils se séparèrent en 1897. Ces limites imposées à sa liberté par l'être aimé furent une expérience douloureuse et récurrente de sa vie sentimentale. Le milieu révolutionnaire n'acceptait pas l'émancipation féminine. Emma Goldman n'admettait pas de se plier à des règles arbitraires. « Je ne me marierai que par amour », disait-elle à quinze ans à son père. Par la suite, persuadée de l'antinomie entre amour et mariage, déterminée à ne pas aliéner son autonomie et à faire passer la révolution avant tout, Goldman dut plus d'une fois choisir entre amour et liberté : dilemme de la « femme moderne » auquel elle ne voyait aucune solution.

Au cours des années 90, Emma Goldman, tout en essayant de faire commuer la peine de Berkman, parcourait le pays, discourant sur l'anarchisme, l'athéisme, la liberté d'expression, le féminisme, etc. En 1893, elle est arrêtée à Philadelphie et condamnée à un an de détention pour avoir incité des chômeurs à se servir de pain dans les magasins. Dans un climat

de dépression économique et de chômage, son message réveillait l'espoir et une foule enthousiaste vint l'accueillir à sa sortie de prison.

Connue dans les milieux révolutionnaires internationaux, Emma Goldman voyageait beaucoup. Dans les années 1890, elle séjourne à Paris et à Londres, où elle rencontre Louise Michel, Kropotkin, Malatesta. En 1899 elle s'éprend d'un journaliste anarchiste, Hyppolite Havel, d'origine tchèque et tsigane, avec qui elle explore Londres. Il l'escorte en Écosse puis au congrès anarchiste international à Paris en septembre 1900. Malheureusement, ce « parfait compagnon », qui put satisfaire pendant un temps les besoins affectifs et sexuels d'Emma Goldman, se met à son tour à la morigéner et à la revendiquer comme son exclusive propriété³.

Emma Goldman militait pour des causes diverses toutes centrées autour des théories anarchistes. Disciple du philosophe Kropotkin, elle s'inspirait aussi de l'individualisme d'Ibsen, de Nietzsche, de Max Stirner. Liberté et autonomie étaient aussi indispensables à Emma Goldman que l'air qu'elle respirait. Fermement opposée à l'Etat et aux institutions, à toute forme de coercition (service militaire et censure), elle préconisait l'action directe, l'agitation, les grèves, ainsi que les institutions alternatives, écoles, théâtres créés par de petits groupes autonomes. Son message prophétique proclamait « le droit pour tous à un bel avenir rayonnant⁴ ». Il fallait, en attendant, dénouer tout ce qui ligote les êtres humains, abolir les Eglises, leur morale répressive, le mariage. Depuis les « communautés » utopiques du siècle précédent, la pittoresque Victoria Woodhull et autres « free lovers » continuaient à réclamer le droit de se lier et de se délier à leur gré sans refouler leur sexualité. Au nom de cette liberté sexuelle Emma Goldman défendit Oscar Wilde lors de son procès en 1895 ainsi que le droit à l'homosexualité.

La vision libertaire d'Emma Goldman implique la délivrance des femmes de leurs chaînes, dont la plus lourde est le mariage. Comme ses auteurs favoris, Ibsen, G. B. Shaw, elle le dénonce comme une négation de l'amour et une forme de prostitution légale. L'antiparlementarisme et l'exigence de liberté sexuelle créaient une incompatibilité totale entre Goldman et le féminisme bien pensant de son temps, obsédé par le droit de vote. Son appréciation : « une affaire de salon »... « entièrement déconnectée des besoins matériels des gens⁵ ». La preuve : le vote des femmes acquis dans les quatre Etats américains ainsi qu'en Australie et en Nouvelle Zélande n'avait rien changé aux conditions de travail ni aboli les disparités de salaire entre hommes et femmes. Au moment de la « grève des 20 000 » (ouvrières du corsage du Lower East Side majoritairement juives et italiennes), Goldman déclare publiquement le 12 décembre 1909 : « ... lorsqu'elles (les femmes fortunées) auront obtenu le droit de vote, elles voteront selon leur intérêt propre et le règne de l'argent continuera ». ⁶

Non sans parti pris, elle pensait vraisemblablement à une poignée de suffragistes, (baptisée « brigade aux visons » par les ouvrières juives) et répétait que le droit de vote n'entamait nullement les privilèges de classe. En déconstruisant le mythe démocratique, Goldman démystifiait aussi la prétendue supériorité féminine et le « fétichisme du Home ». ⁷ Complètement « récupéré », le suffragisme contemporain vantait les vertus spécifiques dont les femmes allaient parer la vie publique. « Quelle absurdité, dit Emma Goldman. Elles sont aussi faillibles que les hommes. Le puritanisme, ce fléau américain, s'épanouit sous leur houlette. Voyez plutôt comment ces fanatiques

⁵ Alix Kate Schulman ed. Emma Goldman, *The Traffic in Women and other Essays on Feminism*, p. 60. Times Change Press, 1970.

⁶ *New York World*, 13 décembre 1909

⁷ Mais elle admire l'époque héroïque de Seneca Falls (1848), première convention pour les droits des femmes, qui « sans droit de vote ni statut de législateur façonnèrent une vie et une atmosphère nouvelle ». *The Traffic...* p.62

² *Living...* I, p. 120-121.

³ *Living...* I, p. 267.

⁴ Emma Goldman, *Living...* I, p. 56.



anti-alcooliques soutiennent la Prohibition dans le Colorado ! »⁸

L'agitprop ne nourrissait cependant pas son/sa homme/femme. A la prison de Blackwell's Island Goldman avait acquis des notions de médecine, puis elle avait étudié dans un hôpital de Vienne en 1895. Lorsqu'elle n'est pas sur les routes, Goldman, qui habite au « cœur du ghetto », au cinquième étage d'un immeuble surpeuplé, soigne des Juifs et Italiens entassés à six ou plus dans deux pièces⁹. Dans cette population d'immigrés pauvres du Lower East Side, c'est à l'angoisse des femmes captives de grossesses non désirées que Goldman était le plus sensible. « Curse of God », criaient l'Irlandaise catholique ou la juive orthodoxe à chaque enfant qui s'annonçait, décidées à avorter à tout prix. Se considérant incompétente, Goldman se refusait à leur venir en aide¹⁰. Si elle ne considère pas la propagande contraceptive comme une de ses activités prioritaires, elle reprend le flambeau après l'arrestation de Margaret Sanger en août 1914 et distribue les brochures de cette dernière. Après plusieurs conférences Emma Goldman fut arrêtée en février 1916 et condamnée à payer une amende de cent dollars ou à subir une peine de quinze jours de prison. Elle profita de son procès pour plaider en faveur du droit des femmes, les pauvres surtout, à se prémunir contre « le fardeau d'une famille nombreuse sans recourir à une opération illégale »¹¹.

C'est au printemps 1908 à Chicago que Goldman rencontre Ben Reitman, l'homme qui compta le plus dans sa vie après Berkman. Environ de dix ans plus jeune, « figure exotique et pittoresque coiffée d'un grand chapeau de cow-boy noir, ample cravate de soie et grande canne », Reitman n'avait rien du militant juif anarchiste. Le personnage et sa carrière atypique — il avait étudié

la médecine et vagabondé à travers le pays, — choquaient et irritaient l'entourage de Goldman, y compris Sasha qui souffrait en silence. Mais ce personnage sorti d'un roman de Dostoievsky charmait Emma et se rendait indispensable par son sex-appeal irrésistible et ses dons d'impresario. Elle espérait enfin pouvoir assouvir sa soif d'amour et d'union dans le travail¹². Leur correspondance conte d'intenses relations érotiques et évoque avec une candeur déconcertante les rôles et les jeux de « Willie boy » et de « Mommy ». Hélas, en la découvrant à elle-même, la passion enchaîne la grande prêtresse de l'amour libre qui



17 Emma vers 1930.

souffre de la plus violente jalousie¹³. Pire, elle découvre qu'elle, Emma Goldman, s'est éprise d'un aventurier, d'un Don Juan et de surcroît suspect de liens avec la police. Emma Goldman se lassera progressivement de sa « folle passion », de son insupportable dépendance et parvint à force « d'activité, de propagande » à se détacher et à remettre Ben Reitman à sa place de brillant manager¹⁴. Ce dernier n'était pas sans griefs à l'égard de Goldman, à qui — il n'était pas le seul — il reproche un caractère tyrannique et envahissant ainsi que sa répugnance à fonder une famille.

Les tourments amoureux n'avaient pas empêché Goldman de sillonner l'Amérique. Dès 1908 jusqu'en 1917, elle passait six mois par an en déplacements, conférences, manifestations, dîners, réunions¹⁵. Elle prenait la parole en public plusieurs fois par semaine¹⁶. Dans les années 1890 Emma Goldman s'adressait à son public en anglais et allemand. Elle ne se résigne qu'après 1908 à parler en yiddish (*jargon*) aux anarchistes juifs. Sur les thèmes du syndicalisme anarchiste, de la liberté d'expression, de la contraception, elle attire un public de plus en plus nombreux. A San Francisco, en janvier 1909, elle harangua deux semaines de suite deux mille personnes. Après la déclaration de guerre en août 1914, ces chiffres augmentent. Merveilleuse oratrice malgré ses allures de paysanne, elle savait captiver ses auditeurs. Elle s'adressait aux jeunes d'une voix chaude et maternelle, qui se faisait brusque, sarcastique même, lorsqu'elle voulait stimuler son public. Boute-en-train et « bon vivant », Goldman faisait de ces tournées épuisantes une occasion conviviale. Mais comme elle s'attendait toujours à une arrestation, (A. K. Shulman les estime à trente-six et les condamnations à quatre), elle ne se déplaçait pas sans un livre dans sa poche. A San Diego, en mai 1912, lors d'un meeting de membres de l'IWW (syndicat anarchisant) et en présence de la police, Ben Reitman fut kidnappé par des milices racistes, déshabillé, brutalisé. C'est dans ces occasions qu'insultes et menaces fusaient Emma Goldman traitée de « serpent », de « monstre assoiffé de sang » ; « Pendons-la au réverbère le plus proche »¹⁷.

En mai 1917 Goldman et Berkman, ainsi que d'autres « radicaux » prennent

⁸ *The Traffic...* p.57 (Woman Suffrage 1917)

⁹ *Living...*, I, p. 326, 364

¹⁰ Présentant une rétroversion de l'utérus, E. G. ne pouvait avoir d'enfant.

¹¹ Alice Wexler, *Emma Goldman an Intimate Life*, London Virago Press 1984, p. 214.

¹² *Living...* I, p. 415-434.

¹³ Alice Wexler, op cit, ch 10.

¹⁴ Lettre du 29 juillet 1911, cité par Alice Wexler, op cit p. 161.

¹⁵ Alice Wexler, op. cit. p.165.

¹⁶ Alice Wexler, op cit. p. 165-6.

¹⁷ En 1906, Emma Goldman créa une revue, *Mother Earth*, (1906-1917), destinée à promouvoir le mouvement anarchiste américain. Elle publia de nombreuses brochures, dont *Anarchism and Other Essays* (1906), *The Traffic in Women* (1917), *Woman Suffrage* (1917) et des essais sur le théâtre "moderne".



la parole devant huit mille personnes contre l'imminente entrée en guerre des États-Unis. Ils sont condamnés à deux ans de prison et à une amende de \$10 000. Les autorités qui cherchaient à se débarrasser d'Emma Goldman, avaient réussi en 1909 à la « dénaturaliser » (par l'intermédiaire de son ex-mari), l'exposant à une mesure de « déportation », « cette manie fédérale... qui terrorise les travailleurs étrangers »¹⁸. Goldman s'était rendue indésirable à force de défendre des anarchistes, de plaider pour la contraception en en démontrant au besoin les méthodes et en militant pour le pacifisme. A quoi s'ajoutaient des accusations fantaisistes, espionnage pour le compte de l'Allemagne, complicité de l'assassinat du président McKinley, etc.

Dans le milieu progressiste, la « déportation » de Goldman prit les proportions d'un événement médiatique. Avisée le 2 décembre à Chicago qu'elle devait se présenter le 5 à Ellis Island, elle n'eut que le temps de faire sa dernière conférence au milieu des ovations de la foule et, sous l'oeil méfiant des agents fédéraux, de sauter dans un train pour New York (salon pullman, repas au champagne). A la gare de Grand Central elle et ses amis s'entassent dans un taxi pour Ellis Island. Dans le feu de l'action Goldman se sentait porteuse des « espoirs et des rêves » de ses camarades. Lorsqu'elle arrive en ce lieu symbolique, à la question d'un journaliste : « C'est la fin, Emma Goldman ? » elle répond : « Non, c'est peut-être seulement le commencement »¹⁹. Et puis tout le monde trouva savoureux que, prise d'une violente rage de dents, la dangereuse agitatrice oblige les autorités fédérales à l'autoriser à se rendre sous escorte chez son dentiste, (où elle avait donné rendez-vous à tous ses amis). Mais, au fil des jours, l'euphorie ne résista pas à la détention, à l'angoisse du départ indéterminé, des adieux, de l'avenir incertain. Par une nuit glaciale de neige et de vent, le 21 décembre 1919, encadrés par des

gardes, 249 anarchistes s'embarquent sur un antique transport de troupes. Passant devant la statue de la Liberté, Emma Goldman ressent l'arrachement de la séparation et l'immense déception de voir l'Amérique bannir les martyrs révolutionnaires, tout comme naguère la Russie tsariste. Elle avait cinquante ans.

Après quatre semaines éprouvantes à bord du *Buford*, les « déportés » arrivèrent en Russie soviétique. Il fallut moins de deux ans pour que leurs rêves s'écroulent. Troublés par les récits d'arrestations de dissidents, d'exécutions sommaires, de travail forcé, Goldman et Berkman voient avec désespoir se dissiper leurs illusions ; à leurs questions on oppose les arguments habituels, l'état d'arriération des moujiks, les menées contre-révolutionnaires, la nécessité de la dictature du prolétariat — même John Reed, son bon vieux « Jack », même le « grand réaliste », Maxime Gorki, même Alexandra Kollontaï, même l'aimable Angelica Balabanoff²⁰ qui ménage à Berkman et à Goldman une entrevue avec le « grand Lénine »²¹. Pendant quelques mois ils essaient de se rendre utiles à la Révolution, « à la poursuite des moulins à vent soviétiques » ; dès qu'ils laissent entrevoir leurs opinions à leurs interlocuteurs, la chaleur vire au froid glacial. Ou bien leurs objections sont écartées comme preuves de sentimentalité petite bourgeoise. Berkman est nommé président d'une commission historique et Goldman chargée de prospecter pour le Musée de la Révolution de Pétrograd. Au cours de leurs pérégrinations dans un vieux Pullman aménagé, ils découvrent des traces encore fraîches de pogromes perpétrés en Ukraine par les Russes blancs en 1919. On convient que le régime bolchevik n'a pas commis d'atrocités, mais pour Berkman l'antisémitisme n'est que refoulé. A la suite de la prise en main du Musée par

un commissaire politique, de la mort de Peter Kropotkine, c'est le massacre des marins de Kronstadt en mars 1921 qui déchire les derniers liens des deux anarchistes avec le régime. A Pétrograd, Emma Goldman assiste hors d'elle à la « liquidation » de Kronstadt le 18 mars sur ordre de Zinoviev et de Trotsky (c'est le 18 mars 1871 que capitula la Commune de Paris). Goldman et Berkman apprennent d'autres arrestations qui les confirment dans leur décision de partir. Une invitation au Congrès anarchiste de Berlin à Noël leur permet d'obtenir un passeport. Deux ans plus tôt, presque jour pour jour, ils avaient mis le pied en territoire soviétique. Dans le train qui les emmène en Finlande, le 1^{er} décembre 1921, Goldman parle de ses rêves anéantis, de son cœur aussi lourd qu'une pierre.

Par deux fois exilée de son pays natal, chassée de son pays d'adoption, Emma Goldman à cinquante-deux ans s'enracine dans l'errance : « Rejetée, poursuivie par les furies et nulle part chez moi »²². Marginale parmi les marginaux, elle ne peut compter que sur le soutien de quelques fidèles.

Les pressions russes et américaines rendaient l'octroi de visas de séjour plus difficile mais la solidarité anarchiste leur permet de se réfugier à Stockholm puis à Berlin. La difficile condition d'exilé se compliquait pour Emma du devoir de démolition du mythe bolchevique et de son refus de s'abstenir d'activité politique dans le pays d'accueil. Assez bien installée à Berlin, elle rédige ses souvenirs d'URSS sous le titre « *My Two Years in Russia* », que l'éditeur intitula, sans la consulter, *My Disillusionment in Russia* (1923). Malgré sa familiarité avec la langue allemande, malgré les relations amicales avec Milly et Rudolf Rocker (éditeur avant guerre à Londres de la revue yiddish *Arbeter Fraind*), elle décide d'aller chercher fortune en Angleterre et part le 24 juillet 1924. Elle pouvait ainsi mettre un terme à ses relations difficiles avec sa dernière

¹⁸ *Living...*, II, p. 708.

¹⁹ *Living...*, II, p. 710.

²⁰ Secrétaire de la III^e Internationale. *Living...*, II, p. 757-769.

²¹ On notera que, contrairement à Emma Goldman, Louise Weiss en 1921, succombe au charme de la belle Alexandra Kollontaï. *Mémoires d'une Européenne*, II, (1919-1934), Payot 1969, p. 120-122.

²² *Nowhere at Home. Letters from Exile*, edited by Richard and Anna Maria Drinnon, New York, Schocken Books 1975. p. 32.



conquête, « Mon jeune Suédois », âgé de 24 ans.

Le premier contact fut plutôt négatif. Goldman supporte mal les brumes britanniques. Le climat politique n'est guère plus favorable. Et malgré la sympathie d'intellectuels tels que Havelock Ellis, Edward Carpenter, H. G. Wells, Israël Zangwill, surtout la romancière Rebecca West, elle se heurte à une indifférence hostile. Même Bertrand Russell, avec qui elle avait sympathisé à Moscou, refuse de se déclarer hostile au régime soviétique. On pouvait compter sur les doigts les libéraux prêts à prendre parti contre la Révolution soviétique. Dans une lettre adressée à Sasha du 20 décembre 1924, elle résume sa pénible situation :

« Ici les Tories se sont déclarés contre les communistes, en France ils sont traqués [...] Quoi d'étonnant que personne ne veuille se joindre à moi. Ça veut dire travailler la main dans la main avec les réactionnaires²³ ».

Enfin, elle s'acclimate un peu, charmée par le glorieux printemps anglais, la qualité du public de ses conférences, ses contacts divers, l'amitié de Frank Harris. Parmi les rencontres qui comptent, Paul Robson, Havelock Ellis. Surtout Edward Carpenter qui, à l'âge de 80 ans, vit dans un modeste cottage avec son fringant ami George, trop bavard à son goût. En 1925, elle accepte avec reconnaissance la demande en mariage

d'un mineur gallois, James Colton. Mais obtenir la nationalité britannique ne résolvait pas ses difficultés matérielles. Et la tournée de conférences sur le théâtre russe qu'elle entreprend en 1926, malgré un travail suivi au British Museum où elle se découvre un goût pour la recherche, n'attire qu'un maigre public.

Lorsqu'en 1926 éclate la grève générale elle propose ses services au leader John Turner, mais la présence de l'anarchiste qui sent le soufre n'est pas vraiment désirée. Elle décide donc de partir pour Saint-Tropez, « pittoresque village de pêcheurs dans le Midi de la France », dans une petite maison sise au milieu des vignes, procurée par des amis dévoués pour un loyer de quinze dollars par mois²⁴. L'idée d'écrire ses mémoires se fait jour dans la sérénité des collines de Provence. La villa « Bon Esprit » lui sert de base entre ses voyages (Paris, l'Allemagne) jusqu'en 1937. En 1934, elle reçoit l'autorisation de séjourner trois mois aux États-Unis. En juillet 1937, Sasha, très malade, se suicide à Nice où il vivait avec sa compagne Emmy Beckstein, un an après le soixante-septième anniversaire d'Emma. Emma Goldman mourut trois ans après son compagnon bien aimé. L'affection, une profonde amitié avaient survécu aux quatorze années de séparation, à la prison, à la vie militante, à l'exil, à la liberté sexuelle. Leur

correspondance témoigne de l'intimité et de la complicité de toute une vie. Emma Goldman s'ouvrait à Sasha de ses doutes et de ses réflexions : avaient-ils passé leur vie à pourchasser des moulins à vent ? La « femme moderne » devait-elle payer son indépendance par la mise à l'écart ? La mort tragique de Sasha exacerbe son sentiment de solitude et la douloureuse conviction qu'elle avait perdu sa vraie patrie, les États-Unis. Militante jusqu'à la fin de sa vie, Emma Goldman se met en 1938 au service de la cause perdue des anarchistes espagnols. Elle voyage encore à Paris et à Londres et meurt le 18 mai 1940 à Toronto. On l'enterre au Waldheim Cemetery à Chicago aux côtés des grands héros radicaux, Big Bill Heywood, Eugene Debs et les martyrs de Haymarket de 1886.

Dans les années 1970-80, une histoire engagée cherchait à sauver de l'oubli des personnages féminins peu connus, de préférence victimes ou héroïnes. Emma Goldman avec son hubris, tempérée par une profonde humanité, se prêtait bien à cette démarche. Cette femme hors du commun semble passée de mode. Faut-il en conclure que le paradigme de la « pionnière » (substantif féminin que mon logiciel orthographique refuse obstinément) convient mieux à un regard manichéen en quête de certitudes qu'à nous qui sommes plus sceptiques, moins bipolaires, plus séduits par paradoxes et déconstruction que par l'épopée ? ■

²⁴ Parmi eux : Peggy Guggenheim et Laurence Vail et d'autres. *Living, I*, p. 985.

²³ Ibid. Introduction

Qui était Gaston Crémieux ?

Plusieurs lecteurs de *Diasporiques*, sachant que la revue est éditée par le cercle Gaston-Crémieux, nous interrogent pour connaître l'identité de l'homme dont le cercle porte le nom. Voici la réponse :

Gaston Crémieux est né en 1836 à Nîmes, d'une famille de Juifs comtadins. Avocat, journaliste, écrivain, il prit part sous l'Empire au mouvement révolutionnaire lié à la Première Internationale. Emprisonné par Napoléon III, il fut libéré en 1870 par la République. En mars 1871 il proclama la solidarité des Marseillais avec la Commune de Paris. Après la victoire des Versaillais, il fut emprisonné, condamné à mort et exécuté au Château d'If le 3 novembre 1871. Adolphe Crémieux, son parent, ne fit rien pour le sauver.

Plusieurs rues (à Marseille, à Evry, etc.) portent son nom. C'était un homme de gauche sans compromissions, fédéraliste et laïque. Il symbolise les valeurs sur lesquelles les fondateurs du cercle se sont appuyés en 1967 pour créer un courant de pensée alors novateur, qui a trouvé depuis un large écho parmi les Juifs de ce pays.



Au rédacteur en chef de *Diasporiques*

Paris, le 23.5.98

Monsieur,

Ce n'est pas sans intérêt que j'ai lu dans votre numéro 6 l'article de Richard Marienstras consacré au *Marchand de Venise*.

Longtemps, comme presque tous, j'ai lu cette pièce de Shakespeare comme une charge antijudaïque. Or, en décembre 1994, la Maison de la Culture de Bobigny a accueilli la troupe de Peter Sellars, qui propose une lecture exceptionnellement « humaniste » du *Marchand de Venise*, avec une interprétation de Shylock par l'acteur noir Paul Butler qui fait de son personnage un être profondément attachant, digne, noble.

Je déplore que Richard Marienstras ait omis de signaler cette « représentation remarquable » dans la liste qu'il dresse des mises en scène du *Marchand de Venise* ayant retenu son attention.

Serge Koster

Commentaire :

Ce n'est pas par inadvertance que j'ai omis de faire place, parmi les mises en scène du *Marchand de Venise*, à celle de Peter Sellars, dont j'avais, il y a quelque temps, apprécié le spectacle mais pas les partis pris. Les réalisations que j'ai mentionnées, tout en respectant le texte, n'avaient pas soulevé d'indignations communautaires. Peter Sellars, en délocalisant la pièce de Venise (Italie) à Venise Beach (Los Angeles à l'époque des émeutes raciales) et en faisant du Juif un Noir, ne risquait évidemment pas de se heurter à la question de l'antisémitisme réel ou supposé de Shakespeare. J'ajoute que cette mise en scène a été durement et justement étrillée par une critique anglaise quasi unanime, qui n'a pas réussi à entendre (physiquement) le texte tant il était mal dit sauf par Paul Butler (Shylock), qui n'a pas compris que les Chrétiens de Venise deviennent des Hispaniques, et Portias et Nerissa des Asiatiques. La question ne se posait évidemment pas pour un public français qui, généralement, ne comprenait pas l'anglais de toutes façons et surtout pas celui de Shakespeare. En revanche, faute de documents, je n'avais pas mentionné la mise en scène fameuse d'Erwin Piscator (Berlin, 1963) qui, pour des raisons évidentes, avait monté la pièce de façon à ce qu'on ne puisse l'accuser d'antisémitisme.

Richard Marienstras

P.S. J'ai une demi-douzaine de critiques anglaises, que je tiens à la disposition de lecteurs curieux qui me les demanderaient.

Au rédacteur en chef de *Diasporiques*.

Paris, le 27 mai 1998

Monsieur,

Merci pour le bel hommage rendu à Léon Poliakov¹.

J'aurais pourtant souhaité qu'on se souvienne aussi du rôle pionnier qui fut le sien dans l'écriture de l'histoire du génocide. Il raconte dans *L'Auberge des Musiciens* (Paris, Mazarine, 1981) comment il travailla dès l'Occupation au Centre de Documentation juive contemporaine alors en gestation à Grenoble, et dont il fut à la Libération le secrétaire adjoint avant d'en devenir le chef du service de recherches. Grâce à lui, le CDJC récupéra d'importantes archives allemandes ou vichystes qui furent longtemps la seule source pour écrire l'histoire des Juifs de France pendant les années noires. *Bréviaire de la haine*, publié en 1951 grâce à la médiation de Alexandre Kojève par Raymond Aron, avec une préface de François Mauriac, a été constamment réédité depuis. C'est encore Léon Poliakov qui rassembla pour Edgar Faure, membre de l'équipe française d'accusation au procès de Nuremberg, l'importante documentation qui permit à l'avocat de présenter le dossier de la persécution des Juifs en France. Une présentation appuyée sur d'abondantes archives et construite avec une telle intelligence qu'elle a nourri à son tour la plaidoirie de Michel Zaoui au procès de Maurice Papon.

Annette Wiewiorka

Au rédacteur en chef de *Diasporiques*

Paris, le 28 mai 1998

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai lu avec intérêt, mais aussi avec un peu d'agacement, dans votre numéro 6 une recension du livre consacré aux *Juifs de France*, ouvrage collectif paru récemment aux Éditions Liana Levi. Vous avez tout à fait raison d'attirer sur ce livre l'attention de vos lecteurs, et ils trouveraient beaucoup de profit à le consulter. Malheureusement, la manière dont il est présenté dans *Diasporiques* n'incite pas à cette lecture ; le ton emprunté et condescendant de votre compte rendu est de nature à décourager les meilleures volontés. Il m'a paru proprement insupportable. J'ai cru nécessaire de vous le dire franchement, et de vous exhorter à plus de tenue dans le (difficile) exercice de présentation des ouvrages parus. Vous avez le droit de ne pas aimer un livre, et de le dire ; mais quand vous recommandez une lecture il convient de le faire dans une forme qui reflète mieux votre pensée. [...]

J.S. Nakhalnik

¹ Dans le numéro 5 de notre revue (note de la rédaction).



Migration et codéveloppement : état du dossier

Le 13 mai 1998, le cercle Gaston-Crémieux s'est réuni autour d'Étienne Butzbach, membre de l'équipe de Sami Naïr, qui venait d'être nommé délégué interministériel aux migrations et au co-développement, pour examiner les aspects non répressifs de la politique d'immigration.

Plusieurs collectivités territoriales, parmi celles confrontées à une forte population immigrée, ont fondé (dans le cas de Belfort, dès 1983) des centres d'études pour penser la situation au-delà des éruptions du Front National ou tout simplement de l'ignorance. Ainsi, peu de gens savent que les envois financiers des migrants vers leurs pays d'origine (le Maghreb, le Mali, le Sénégal) sont plus importants que l'aide des politiques officielles de coopération. Au Maroc, par exemple, les travailleurs émigrés apportent plus de devises que le tourisme ou les phosphates, considérés pourtant comme des piliers de l'économie nationale, ils permettent aussi (par tradition de solidarité avec leur communauté d'origine) d'équiper des villages, d'y créer de nouvelles activités; non seulement ils contribuent à leur survie économique en développant la vie associative, mais ils sont aussi un facteur de démocratisation. Il faut aussi signaler un « sous-produit » intéressant: en vertu des habitudes prises lors de leur séjour en France, à leur retour dans leur pays d'origine, ils y créent souvent une ambiance favorable à la France quand il y a concurrence commerciale avec d'autres pays européens. Les mesures destinées à freiner les migrations économiques vers la France ont eu aussi des effets pervers, bloquant dans notre pays des travailleurs qui, à

l'origine, ne pensaient y faire qu'un séjour temporaire avant de retourner chez eux (en se faisant remplacer par quelque cousin dans la plupart des cas); les mesures de réunion des familles ont alors entraîné la venue en France des épouses et des enfants qui, dans d'autres conditions, n'auraient pas pris ce chemin.

Le codéveloppement tente d'améliorer les choses, ce qui entraîne des conditions que précise Sami Naïr, dans son rapport au Premier ministre: il implique plus de mobilité que n'en permet la politique actuelle des visas, la possibilité d'aller et de revenir. Sinon les migrants, par peur de ne pouvoir revenir en France, y restent, ce qui contribue en fait à un pillage des travailleurs qualifiés par les pays développés. Il faudrait des conventions de stages dans des entreprises françaises pour les cadres de niveau intermédiaire, des accords pour que des études commencées dans les pays d'origine puissent être complétées en France. Il faudrait négocier des partenariats s'appuyant sur les associations de migrants et sur les collectivités locales étrangères et françaises pour mobiliser les entreprises et l'opinion publique.

Clarté parfaite et bonne grâce, tels furent les caractères de l'exposé et de la discussion qui l'a suivi; discussion animée et sans hypocrisie, certains intervenants se demandant notamment si la mission de Sami Naïr et de son équipe ne serait pas un simple alibi, destiné à « compenser » la non-abrogation des lois Pasqua-Debré. ■

Dorothee Rousset

«Victor Basch, la passion de la justice»

La mémoire de Victor Basch, grand militant des Droits de l'Homme, assassiné en même temps que sa femme par la milice, sera célébrée par un colloque qui se tiendra les 24 et 25 septembre 1998 à la Maison des sciences de l'homme (54 boulevard Raspail, Paris 6^e) et à l'Université Paris VII (Jussieu). Parmi les intervenants, on note en particulier Pierre Pachet, Judith Friedlander, Pascal Ory, Michel Cullin, Madeleine Rébérioux, ainsi que des membres de notre cercle: Pierre Vidal-Naquet, Rita Thalmann et Françoise Basch et de nombreux autres orateurs. Après avoir évoqué l'intellectuel écrivain, puis le rapport de Victor Basch au judaïsme, le colloque esquissera le profil de l'homme en politique avant d'examiner l'actualité de Victor Basch. On peut se renseigner et s'inscrire auprès de Madame Anna-Maria Bosc à la M.S.H. Son fax 01.49.54.21.33.

Benjamin Fondane

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'écrivain, poète et essayiste Benjamin Fondane, un spectacle sera donné au théâtre du Tourtour à Paris (20, rue Quincampoix) du 30 septembre au 31 octobre 1998. Il s'agit de la reprise d'une production récemment présentée par Eve Griliquez sous le titre « Crier toujours jusqu'à la fin du monde... ». ☎ : 01.48.87.82.48.



Mémoire 2000

Parmi les nombreuses associations *Loi 1901* dignes d'intérêt il faut signaler *Mémoire 2000*, association animée par Maître Bernard Jouanneau (un des avocats de la *Ligue des droits de l'Homme*), et qui a pour projet de :

– *promouvoir et mettre en place une action pédagogique ayant pour thème la réaction du citoyen de l'an 2000 face à la montée et aux résurgences du racisme sous toutes ses formes, et pour la défense des droits de l'Homme et du Citoyen selon la déclaration du 23 août 1789, la Déclaration Européenne et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,*

– *entretenir auprès de la génération qui atteindra sa 20^{ème} année en l'an 2000 la mémoire des crimes contre l'humanité et des atteintes aux Droits de l'Homme provoqués par le racisme, l'antisémitisme et, d'une façon générale, la discrimination et la haine entre les individus et les groupes de personnes à raison de leur origine aussi bien en France, en Europe, en Afrique dans les pays du Maghreb, au Moyen-Orient, que dans le reste du Monde,*

– *mener toute action culturelle et pédagogique en vue de l'élimination de toute forme de discrimination prohibée entre les individus et les communautés à raison de leurs origines, et de faciliter leur intégration dans la communauté française par des contacts et des relations établies ou à établir avec les acteurs du monde de l'éducation et de la formation professionnelle...*

Sans doute plusieurs parmi nous se sentent concernés par ces objectifs. On peut prendre contact avec l'association *Mémoire 2000* au 5, avenue George V, 75008 Paris (☎ : 01 40 92 16 7 ; télécopie : 01 40 92 16 85).

La rubrique « Livres » de ce numéro, si elle rend compte de trois ouvrages importants, a dû être amputée de trois autres recensions. La rédaction le regrette et promet aux lecteurs qu'ils trouveront dans le numéro 8 les notes sur le livre de Hannah Krall *Preuves d'existence* et sur ceux de D. Dubuisson et de M. Skoutelski.

Le chagrin et la pitié (Suite de la première page)

Nous avons vécu avec inquiétude l'accession au pouvoir du trublion irresponsable qui l'occupe aujourd'hui – et selon toute vraisemblance pour longtemps encore. Nous constatons avec une extrême amertume le reniement cynique de la parole donnée par l'Etat, l'érection du mensonge et du mépris en doctrine politique, la légalisation par la Cour Suprême des « pressions physiques modérées », ou encore la quête d'une nouvelle trouvaille de vocabulaire susceptible de « transfigurer » les purifications ethniques dont certains rêvent ouvertement dans la coalition au pouvoir.

Il faut que nous soyons de plus en plus nombreux à dire, ouvertement, clairement et fermement : non ! Beaucoup d'entre nous l'ont déjà fait, mais trop modérément encore, dans le cadre du Comité international pour la sauvegarde des accords d'Oslo. Nous avons aussi, avec d'autres institutions juives, demandé en son temps au CRIF¹ de se prononcer sans ambiguïté sur ce même sujet. Nous le lui redemandons

aujourd'hui, plus solennellement encore. Nous ne pouvons plus tolérer que l'Etat d'Israël, s'il prétend conserver quoi que ce soit de sa filiation historique et culturelle juive, se conduise comme il le fait de nos jours. L'évocation de la Shoah ne saurait tout légitimer ; il lui arrive de prendre aujourd'hui, en Israël, un caractère indécent.

Nous redisons à nos amis Israéliens qui, à contre courant, veulent continuer à croire à la paix par la négociation et non par le glaive, que nous nous sentons profondément solidaires de leur combat. Avec eux nous voulons saluer le plus tôt possible le retour délibéré de leur pays à la tenue de ses engagements. C'est là son véritable avenir : celui qu'inspire un profond désir de paix et de coopération avec le peuple palestinien, lui-même reconnu comme pleinement responsable et maître de son destin. Le jour où un tel espoir reprendra corps, alors oui, nous ferons, et sans arrière-pensée, la fête ! D'ici là, c'est hélas le chagrin et la pitié qui domineront. ■

¹ Le « Conseil représentatif des institutions juives de France ».